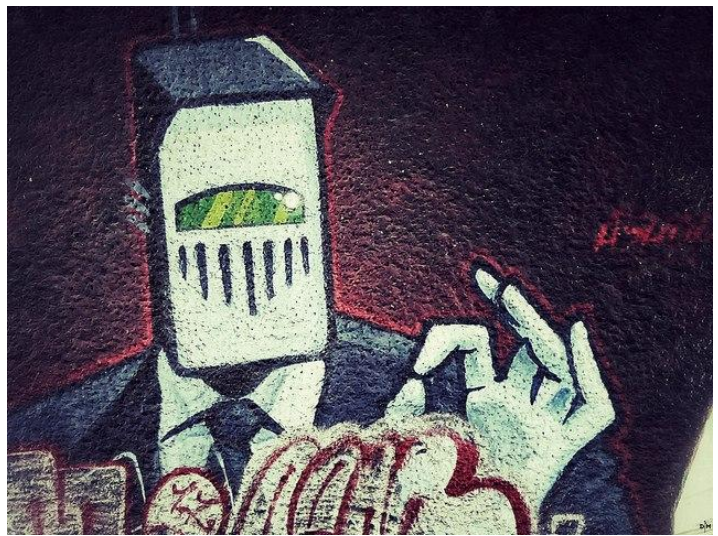


# La révolution numérique : créatrice ou destructrice d'inégalités ?

Étude ■ Bruno Poncelet ■ Novembre 2017



*« Plus les chronomètres sont exacts  
et moins on connaît la valeur du temps »*

Jacques Ellul (1912-1994)

## Préambule

Avant de commencer, deux ou trois mots sur un important débat de société : l'écriture inclusive.

Faut-il transformer notre grammaire - héritière d'une longue tradition machiste où le masculin l'emportait systématiquement sur le féminin - pour laisser place à une écriture laissant aux femmes la juste place qu'il leur revient ? La réponse à cette question est sans nul doute affirmative : la langue est le reflet d'une culture, et la grammaire doit changer pour tenir compte de l'évolution (positive sur ce point) de notre société.

Cependant, l'esthétique et la facilité de lire ont également leur importance dans le plaisir ou le courage que l'on prend à feuilleter les pages d'un texte. Or, les formules qui consistent à doubler systématiquement les qualifications de personnes - *pour parler de citoyennes et de citoyens* - ou à leur accoler des tirets - *pour évoquer des citoyen-ne-s* - ne sont pas toujours des plus heureuses.

Raison pour laquelle nous optons ici pour une forme d'écriture inclusive où les qualifications de personnes seront tantôt féminines, tantôt masculines (et si l'on voudra qualifier un genre en particulier, on parlera tout simplement d'hommes ou de femmes). Par ailleurs, l'accord des adjectifs obéira à la règle de proximité : si l'adjectif renvoie à plusieurs noms, dont certains sont féminins et d'autres masculins, le genre qui l'emportera pour accorder l'adjectif sera celui du nom le plus proche.

Enfin, nous sommes également accoutumés à vivre et à penser le monde selon l'adage « l'humain est fait pour dominer la nature ». Un mode de pensée qui nous propulse à toute vitesse dans un mur où les tags *marées noires, extermination massive d'espèces, réchauffement climatique, catastrophes naturelles exceptionnelles, Tchernobyl, Fukushima, Deepwater Horizon* ou *Bhopal* enlaidissent la vue et obscurcissent l'horizon des générations futures. Afin de marquer notre désaccord sur cet aspect de notre culture profondément enraciné dans nos têtes, on évoquera ici la Planète ou la Terre systématiquement à l'aide d'une majuscule.

## Introduction

Nous sommes entrés dans le monde numérique à petits pas. Presque sans nous en rendre compte. Dans les années 80, l'ordinateur et le walkman furent les premiers à débarquer. Puis vinrent Internet et les téléphones portables. Bientôt suivis par le Smartphone et les réseaux sociaux qui ont colonisé notre quotidien à la vitesse de l'éclair, faisant entrer dans le langage courant des mots jadis inconnus comme Facebook, Google, Twitter ou You Tube.

Et ce n'est qu'un début. À en croire l'abondante littérature sur le sujet, le monde numérique s'apprête à déferler dans nos vies avec une foule de techniques et d'inventions - comme les drones, les robots, l'Intelligence artificielle, les objets connectés à Internet, les nanotechnologies ou encore l'intégration de prothèses numériques dans nos corps biologiques - qui vont pousser toujours plus loin les connexions entre objets numériques et êtres humains. Quelle société en émergera ? Comment nouerons-nous des relations les uns avec les autres ? Qui aura encore du travail ? Comment gagnerons-nous nos vies dans ce monde 2.0 aux nombreuses inconnues ?

Prédire l'avenir, c'est prendre le risque de se tromper. Pour l'heure, les pronostics divergent fortement quant aux bienfaits ou méfaits à attendre de la révolution numérique. Notamment sur le plan professionnel : là où certains prédisent la création de nombreux emplois, d'autres redoutent un désert social constitué de pertes massives d'emplois allant de pair avec une précarisation croissante des conditions de travail.

Dans cette forêt d'avis contradictoires, comment se frayer un chemin ? à quelles traces de pas se fier ? Quelle piste suivre parmi toutes les analyses et raisonnements qui se bousculent et (parfois) s'entrechoquent à ce sujet ?

Il n'y a évidemment pas de choix exclusif ou idéal. L'angle d'attaque que nous allons privilégier ici consistera à s'intéresser au contexte dans lequel apparaît cette révolution technique. Nous tâcherons d'identifier les acteurs qui influencent le développement des infrastructures et outils numériques. Nous verrons également que le monde politique, loin d'être inactif, joue un rôle de premier plan dans la digitalisation de notre société. Un rôle qui n'est pas neutre car des choix sont effectués, qui orientent aussi bien la manière d'installer les outils numériques que leur impact potentiel sur l'emploi...

Un impact qui reste toutefois incertain, car en partie lié aux décisions politiques et rapports de force qui se dessineront demain.

# Chapitre I : pourquoi il est important de savoir qui maîtrise les outils techniques

Les techniques transforment le monde, et les conséquences positives comme négatives de ces transformations sont en partie liées aux intentions de ceux qui en sont à l'origine. Prenons l'exemple du train : voilà une technique déjà ancienne qu'on peut couvrir de nombreux louanges. Les trains modernes sont rapides, confortables et nettement moins polluants que d'autres formes de transports individuels (voiture) ou collectifs (avion). Autant de raisons de vanter les mérites du train et d'encourager son utilisation... Cependant, dans certains contextes particuliers, l'usage des trains a aussi permis des choses abominables. On peut songer aux convois de la mort nazis transportant des millions de juifs vers les chambres à gaz durant la seconde guerre mondiale, ou encore à l'installation des chemins de fer dans les colonies au XIX<sup>ème</sup> siècle. À l'époque, une poignée de pays occidentaux imposaient leur domination - à la fois militaire, politique, culturelle, identitaire - à d'innombrables populations sur Terre. Des populations devenues, par la force des choses, étrangères sur leur propre territoire. Dans ce rapport de force brutal et criminel, le train fut un outil de domination à plusieurs dimensions tant lors de sa mise en place qu'au cours de son utilisation :

- construction des voies ferrées : mis au travail de force, les autochtones étaient astreints à des conditions de travail inhumaines pour franchir des environnements hostiles (forêts impénétrables, marais, montagnes...) sous le commandement - autoritaire ou barbare - de colons recourant aux châtiments corporels pour se faire obéir ;
- accélération de la colonisation : la ligne de chemin de fer terminée, le temps de déplacement vers l'intérieur des terres se réduisait considérablement, permettant aux colons d'envahir plus rapidement et plus massivement des villages reculés ;
- pillage des ressources naturelles : la plupart des lignes de chemin de fer installées dans les colonies reliaient des régions riches en matières premières à des installations portuaires, permettant ainsi d'accélérer le pillage massif des ressources naturelles locales au profit de la métropole.

L'exemple du chemin de fer - une invention sympathique à bien des égards - montre l'intérêt qu'il y a à s'intéresser à celles et ceux qui développent et maîtrisent les nouveaux outils techniques. Cela permet d'évaluer leur impact aussi bien en termes de coopérations et de bienfaits, mais aussi sous l'angle des rapports de force et de domination.

Des rapports de force et de domination qui font partie intégrante de la vie économique, car les organisations patronales et syndicales sont dans un bras de fer perpétuel pour octroyer à leurs membres (c'est-à-dire respectivement aux investisseurs et aux salariés) une part plus ou moins généreuse des richesses produites. Dès lors, il faut transformer la question vague et floue « *quel va être l'impact du monde numérique sur l'économie ?* » en une question plus profonde et plus politique : *comment le monde numérique va-t-il impacter la répartition entre salaires et profits, entre travail et capital ?* Le passé nous apprend que l'incorporation d'outils techniques dans les relations

professionnelles peut en tout cas avoir des effets très différents selon l'époque et les rapports de force du moment.

## Emploi : sans équilibre des pouvoirs, l'outil technique est un démon

Pour les travailleurs, l'histoire du progrès technique fut longtemps un calvaire.

La raison tient pour partie aux propriétés même des outils techniques : à la fin de l'époque médiévale, l'invention et la diffusion de l'horloge ont créé un nouveau rapport au temps qui devenait quantifiable. Autrement dit, on pouvait le découper en heures, minutes et secondes, ouvrant ainsi la porte à un contrôle social inédit : la mesure du temps de travail. Plus tard, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la mise au point de machines à vapeur donna vie à des rouages mécaniques capables de fonctionner sans arrêt, selon une cadence frénétique que le travailleur devait s'échiner à suivre du mieux qu'il pouvait. Dans ces deux cas (emblématiques d'évolutions techniques liées aux conditions de travail), l'outil a créé un cadre de référence artificiel, mécanique, imposant des rythmes de travail et de vie totalement découplés des besoins physiologiques et biologiques de l'être humain. Des travailleurs qualifiés – possédant des savoirs et des pratiques issues d'une longue transmission d'apprentissage ayant évolué au fil des générations - ont également pu se sentir dépossédés lorsqu'ils sont passés du stade d'artisans à celui d'accompagnateurs de machines.

Évidemment, si les outils techniques et la révolution industrielle ont pu asservir des humaines, c'est aussi parce que l'organisation sociale de l'époque l'autorisait. Loin d'être démocratique, le pouvoir au XIX<sup>ème</sup> siècle était celui d'une élite considérant les travailleurs comme une classe dangereuse qu'il fallait surveiller de près. C'est pourquoi les conditions de travail étaient tyranniques : le patron d'alors avait pratiquement tous les droits, tandis que la travailleuse était accablée de devoirs. Quant à l'état, il attendait des masses laborieuses une soumission passive à un ordre social profondément injuste. Pour rappel, droits de grève et de réunion syndicale étaient interdits, les enfants n'allaient pas à l'école mais se rendaient à l'usine ou dans les mines (dès l'âge de six ans dans certains pays), il n'y avait ni congés ni vacances alors que les horaires de travail dépassaient allègrement les douze heures par jour. De même, la paie était misérable et les conditions de travail dangereuses : faute d'investissements dans du matériel de sécurité ou des normes d'hygiène visant à préserver leur santé, les travailleurs risquaient leur vie en cherchant à la gagner. Par ailleurs, celles et ceux qui voulaient s'en plaindre ou se révolter trouvaient à qui parler. Face aux émeutiers, les forces répressives de l'état distribuaient généreusement coups, blessures, morts et peines de prisons... Le travailleur d'alors n'était qu'un rouage d'une immense machinerie dont il ne manipulait aucun levier essentiel. Pour produire plus de richesses, de nombreuses ouvrières devaient faire corps avec la machine, répétant chaque jour la même série de gestes, dans une logique répétitive annihilant toute autonomie et savoir-faire. Et si d'autres travailleurs acquéraient des compétences, apprenant par exemple à dompter les immenses forges sidérurgiques, c'était pour un salaire ridicule et bien souvent au prix de leur santé (exposition aux fumées nocives, risques d'accidents, etc.).

Pourtant, l'immense complexe industriel ne manquait pas de moyens financiers : grâce à la machine et aux travailleuses qu'elle asservissait, on parvenait à produire toujours plus de richesses. Mise au service de l'industrie, la créativité technique permettait ainsi de générer d'importants gains de productivité : on produisait *plus de richesses avec moins d'heures de travail*. Mais tant que l'appareil d'état et la bourgeoisie marchèrent main dans la main, l'essentiel de ces profits furent captés par le monde

patronal : les travailleurs rendus obsolètes ou surnuméraires par la machine étaient jetés comme des kleenex tandis que l'élite industrielle engrangeait d'immenses profits sur fond de misère ouvrière.

## Emploi : si les pouvoirs s'équilibrent, l'outil technique est ambivalent

Les choses changèrent avec les conquêtes sociales. Durant des générations, le monde ouvrier s'est battu pour arracher des droits. Des droits qui pouvaient être politiques : droit de créer des collectifs (coopératives, mutuelles, syndicats), droit de faire grève, droit de vote universel (rappelons que les femmes ont dû attendre la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle pour obtenir le droit de vote en France et en Belgique). Des droits qui étaient aussi socioéconomiques, c'est-à-dire liés aux conditions de travail (limitation des horaires, normes d'hygiène et de sécurité...) et au partage des richesses produites (niveau respectif des salaires et des bénéfices, création de filets de protection sociale et de services publics...).

Par ses combats et mobilisations collectives, le monde ouvrier est parvenu à modifier graduellement le rapport de forces au sein de l'état, gagnant du terrain entre le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle et une large partie du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Cette démocratisation politique et socioéconomique a permis d'améliorer la condition ouvrière sur certains points essentiels : interdiction du travail des enfants, forte diminution du temps de travail, répartition des richesses moins inégalitaire, mise en place d'une concertation sociale (discussions paritaires) entre organisations patronales et syndicales, régulations protectrices du travail, financement de services publics et de filets de protection sociale (soins de santé, allocations familiales, pensions, chômage, etc.). Autant de progrès sociaux qui ont partiellement changé le rapport des travailleurs à l'outil technique.

Désormais, quand de nouvelles machines produisaient des gains de productivité (permettant de créer *plus de richesses avec moins d'heures de travail*), la solution ne consistait plus à licencier les travailleuses devenues excédentaires, mais plutôt à utiliser ces gains de productivité pour réduire collectivement le temps de travail sans pour autant toucher aux salaires. Grâce aux machines, les ouvriers maintenaient leur niveau de vie en travaillant moins longtemps. De même, la concertation sociale - portant notamment sur les normes de sécurité et d'hygiène - encadrait l'usage des machines sur les lieux de travail, diminuant ainsi les risques d'accidents ou d'expositions à des produits toxiques pour certaines catégories de métiers. Dans certains cas, les machines pouvaient même être utilisées pour faciliter la vie des travailleuses, en mettant fin à des tâches particulièrement dangereuses, pénibles ou répétitives.

Un "bonheur" ne venant jamais seul, le temps libre et l'argent gagnés par les travailleurs leur a ouvert de nouveaux horizons. Ils ont pu profiter de moments de détente, loisirs, hobbies, vacances et autres sorties. Autant d'occasions nouvelles d'utiliser les outils techniques (comme l'avion, la voiture, le cinéma, la télévision, les équipements sportifs, etc.), devenus accessibles à un grand nombre d'utilisateurs afin de se détendre et de s'amuser. Bref, dans un contexte où la démocratie économique gagnait du terrain (l'organisation sociale reposant sur un meilleur équilibre entre organisations syndicales et patronales), la créativité technique a pu être perçue comme un bienfait d'intérêt général. Une source de progrès pour l'humanité.

---

<sup>1</sup> Trop approximative, cette chronologie varie en fait d'un pays à l'autre. Les progrès sociaux enregistrés en Angleterre ont été plus précoces qu'en France, qui ont eux-mêmes précédés ceux enregistrés en Belgique.

N'idéalisons cependant pas la situation car le rêve d'outils techniques bienveillants à l'égard de l'humanité ne peut masquer, à l'échelle de la Planète, certains cauchemars récurrents.

## Les aspects systémiques<sup>2</sup> de la technique

Premièrement, il y a le sort des Invisibles. Par Invisible, il faut entendre des personnes cumulant les trois conditions suivantes :

- 1) des humaines dont le travail *ailleurs dans le monde* est absolument nécessaire à la confection des outils techniques que nous consommons *ici, dans les pays riches* ;
- 2) des humains qui connaissent encore des situations de travail tyranniques semblables (voire pires) à celles qui prévalaient chez nous au XIX<sup>ème</sup> siècle ;
- 3) des humaines qui sont absentes de notre réflexion tant collective (leur sort ne faisant l'objet d'aucun débat politique important) qu'individuelle (seule une frange infime des consommateurs se souciant de savoir comment sont fabriqués les produits qu'ils consomment).

En matière d'outils numériques, le cauchemar des Invisibles a un nom : Foxconn. Cette multinationale taïwanaise fabrique en sous-traitance de nombreux produits-phares de l'industrie numérique : l'iPhone d'Apple, la liseuse Kindle d'Amazon, la Playstation de Sony, etc. Ses activités sont tellement importantes que Foxconn est le troisième employeur de la Planète, avec 1,4 million de salariées ! Pour parvenir à être le principal sous-traitant des plus grandes firmes numériques, Foxconn a une méthode infaillible : compresser au maximum ses coûts de production en étant un parfait tyran avec ses travailleurs. Lesquels se retrouvent broyés entre le marteau de l'organisation du travail (salaires misérables, horaires interminables, cadences de travail insupportables) et l'enclume de l'entreprise qui les engage (hébergement collectif insalubre, comportements kafkaïens des services administratifs de l'entreprise quand une travailleuse cherche à solutionner un problème aussi fondamental que le non versement de son salaire). Condamnés à vivre l'enfer sur Terre, et désespérés par l'isolement et la solitude dans laquelle ils affrontent leurs problèmes, certains travailleurs finissent par se suicider<sup>3</sup>.

Bien entendu, même dans nos pays riches où la démocratie économique a gagné en importance, certaines travailleuses continuent à être malmenées par des machines sur leur lieu de travail (que ce soit à cause d'une cadence de travail trop élevée, de gestes morcelés et répétitifs ou en raison de l'exposition à des substances dangereuses).

Deuxième point d'accroche important (si on veut évaluer l'impact des techniques sur le monde dans lequel nous vivons) : la détérioration de l'environnement. Une détérioration dans laquelle les outils techniques jouent un rôle certain. En effet, la société dans laquelle nous vivons repose sur l'idée qu'il

---

<sup>2</sup> Par systémique, on entend ici la prise en compte des diverses mutations et bouleversements induits par un monde où les techniques se développent pour former une société technicienne de plus en plus complexe. Il s'agit notamment de prendre en compte les liens rétroactifs qui se tissent entre la société technicienne, l'organisation sociale (notre manière de vivre ensemble), les valeurs culturelles et - last but not least - le monde naturel dans lequel nous évoluons et duquel nous dépendons pour vivre. Bref, par systémique, on entend réfléchir aux interactions évolutives entre le monde dans lequel naissent les outils techniques, et la manière dont ces outils techniques affectent à leur tour la marche du monde.

<sup>3</sup> Lire à ce propos le recueil de témoignages de travailleurs chinois chez Foxconn : Yang, Jenny Chan et Xu Lizh, « La machine est ton seigneur et ton maître », éditions Agone, 2015 (traductrice : Célia Izoard).

faut créer sans cesse plus de richesses économiques. Fort logiquement, notre soif d'expansion économique nécessite d'extraire sans cesse plus de ressources naturelles (animales, énergétiques, minérales, végétales...) pour les transformer en marchandises. Dès lors, même si le progrès technique permet ponctuellement certaines formes d'économies (en énergie ou en matières premières), une grande part des outils techniques que nous fabriquons sont destinés à accroître - et non à diminuer, comme on l'entend trop souvent ! - l'efficacité et le rythme auquel nous détruisons et polluons les écosystèmes un peu partout sur la Planète. Il suffit de comparer une hache (outil traditionnel de l'homme pour déboiser) et une machine moderne (capable d'arracher des arbres en quelques secondes) pour réaliser qu'un contexte culturel favorable à une expansion infinie de la production aura tendance à utiliser le progrès technique pour *accélérer* et *intensifier* l'exploitation de l'environnement (surtout quand cette même société cherche à accroître son efficacité économique en vue de réduire les coûts de production). Celles et ceux qui nous font miroiter un progrès technique mis au service de la Planète sont au mieux des fabulatrices, au pire des menteurs.

Troisièmement, les outils techniques en s'ajoutant les uns aux autres depuis des générations finissent par former une société technicienne. C'est-à-dire un système tellement complexe et interdépendant qu'une classe d'experts-technocrates s'arroge le droit de le gérer sur base de sa seule expertise technique, sans rendre aucun compte à la population<sup>4</sup>. Pourtant, un débat de société est toujours possible, avec des choix divergents lorsqu'il est question de maintenir, d'arrêter ou d'orienter autrement le développement d'outils techniques existants. L'absence de tels débats est d'autant plus choquante que la société technicienne renvoie souvent à des enjeux cruciaux pour la population. Prenons l'exemple du nucléaire : en Belgique, on a découvert des microfissures dans les cuves de centrales nucléaires vieillissantes (construites il y a plusieurs décennies). Dans les médias, les débats autour de ce problème sont présentés sous forme d'un ping-pong technique (un rapport d'expert répondant à un autre rapport d'experts). Mais aucun débat de fond n'explique à la population - sur base d'arguments clairs, accessibles et contradictoires - les enjeux du problème et les risques auxquels on l'expose. Pas plus qu'il n'est question de consulter la population pour prendre son opinion à ce sujet. Pourtant, cette question est politique à plus d'un titre :

- 1) comment équilibrons-nous la balance entre le risque de subir un accident nucléaire (à cause d'un outil technique vieillissant) et le risque d'une pénurie d'énergie ou d'une dépendance accrue aux productions étrangères ?
- 2) investissons-nous assez d'argent pour développer de nouvelles sources d'énergie ? Et faut-il privilégier des énergies alternatives au nucléaire ?
- 3) devons-nous faire des efforts pour diminuer notre consommation d'énergie ? Et si oui, à quel rythme devons-nous consentir ces efforts ? Et comment en répartir le poids entre les différents acteurs de la société que sont les entreprises et la population ?

Le nucléaire n'est qu'un exemple de cette confiscation du débat démocratique généré par le développement d'outils techniques de plus en plus complexes. De fait, la société technicienne induit forcément des problèmes inédits et soulève immanquablement des questions importantes, dont la réponse échappe trop souvent au débat démocratique.

---

<sup>4</sup> Lire à ce propos Jacques Ellul, « Le bluff technologique », éditions Fayard, 2017 (1ère édition : 1988). Notons que le terme « société technicienne » est également repris de Jacques Ellul.

Pour toutes ces raisons (sort des Invisibles, impacts négatifs sur l'environnement, perte de contrôle démocratique induits par le progrès technique), il est important de dépasser le discours ambiant si l'on veut vraiment comprendre les enjeux sociétaux liés à la digitalisation de nos sociétés. Un discours ambiant particulièrement simpliste, qui se contente d'annoncer la maxime « *L'ère numérique est une promesse d'avenir radieux* » en partant de cette contre-vérité selon laquelle la technique est neutre et utilisée par des humains toujours animés de bonnes intentions. La vérité est ailleurs : la technique transforme et bouleverse le monde ; un monde traversé par des rapports de force et des conflits sociaux qu'il est important de reconnaître (et non point de nier ou d'édulcorer) si l'on veut vivre en démocratie. C'est-à-dire dans une société qui reconnaît l'existence de points de vue conflictuels et organise des processus de dialogue et des procédures d'arbitrage afin de gérer au mieux, c'est-à-dire dans l'intérêt général<sup>5</sup>, ces divergences de vue.

C'est pourquoi nous allons nous intéresser aux groupes sociaux qui jouent un rôle actif dans la mise en place et le développement des nouveaux outils numériques, en nous préoccupant plus particulièrement de l'impact du monde numérique sur les inégalités. Ce qu'on pourrait également écrire ainsi : dans un monde professionnel marqué par les rapports de force et oppositions entre investisseurs et salariées, l'outil numérique va-t-il être un instrument de domination maîtrisé par un camp au détriment de l'autre, ou bien va-t-il servir à renforcer le dialogue et la cohésion sociale qui ont contribué à la démocratisation de nos sociétés ?

---

<sup>5</sup> À elle seule, l'expression « intérêt général » mériterait tout un débat, notamment pour savoir comment arbitrer le poids à donner aux points de vue et intérêts de différents groupes sociaux - qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, qu'ils soient ou non humains. Par exemple, la priorité accordée à des individus-humains sur des individus-animaux peut se comprendre (dans notre culture humaniste), mais cette priorité est-elle toujours légitime quand les individus-humains menacent, par les modes de vie qu'ils se sont choisis, l'existence ou le bien-être d'une espèce-animale toute entière ?

## Chapitre II : qui sont les acteurs du monde numérique ?

La révolution numérique nous est généralement présentée comme une évidence : elle est là, et il va falloir s'adapter. Pourtant, les objets numériques n'émergent pas tout seul mais sont le fruit d'une longue histoire où la volonté de certains groupes sociaux joue un rôle important. Présentons brièvement certains de ces acteurs influents.

### Les usagers-concepteurs

De tous temps, le progrès technique a dû certaines de ces lettres de noblesse à des gens ingénieux mais méconnus : les petits artisans, commerçants et autres travailleurs sans notoriété publique. Souvent dépourvus de formation théorique, vivant à l'écart des institutions académiques officielles, ces anonymes ont généralement innové en cherchant à résoudre des problèmes pratico-pratiques. Par exemple, les progrès théoriques des mathématiques à l'époque moderne doivent beaucoup à l'amélioration préalable des systèmes de comptabilité, faite par des marchands à la fin de l'époque médiévale. De même, pour voir émerger la révolution industrielle et l'usage des machines à vapeur, de nombreux progrès techniques préalables sont nés du sens pratique de gens modestes. Ainsi, ce sont deux anonymes de l'histoire (le forgeron Thomas Newcomen et le plombier John Calley) qui ont mis au point, au début du XVIIIème siècle, la première pompe à eau utilisable dans les mines, ce qui permit d'y creuser des galeries assez profondes pour en extraire la houille en grandes quantités<sup>6</sup>. Quelques décennies plus tard, lorsque les premières manufactures sortirent de Terre, le penseur libéral Adam Smith évoquait la créativité technique des ouvriers (enfants compris) dans l'amélioration des machines industrielles<sup>7</sup>.

La créativité technique pousse donc parfois en marge de grands centres de recherche aux budgets pharaoniques, et la révolution numérique ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, le premier ordinateur personnel - l'Altair 8800, commercialisé en 1975 - fut inventé par trois ingénieurs de l'armée de l'air américaine (Edward Roberts, William Yates et Jim Bybee) dont la société était située dans un garage. À leur suite, des jeunes sans expérience professionnelle conçurent du matériel informatique ou des logiciels dans l'espoir de gagner de l'argent avec, à la clé, certains succès retentissants nommés Microsoft (créée en 1975), Apple (en 1976) ou Google (en 1998)<sup>8</sup>.

Mais tous les inventeurs et concepteurs n'ont pas que des visées marchandes, loin s'en faut. Dans les années 1960, un ingénieur-informaticien nommé Bob Albrecht quitta le monde marchand pour lancer la Compagnie informatique du peuple. Son objectif était de mettre l'informatique au service de causes qu'il estimait justes, comme la liberté d'expression ou le partage de logiciels libres (pouvant être échangés et transformés à volonté<sup>9</sup>). Une idée qui a si bien germé qu'elle est devenue mouvement : en

<sup>6</sup> Clifford D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, 2011 (1ère édition en langue anglaise : 2005), p.400.

<sup>7</sup> Adam Smith, « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », Gallimard, 1976 (1ère édition originale : 1776), p.45.

<sup>8</sup> Clifford D. Conner, *op. cit.*, pp. 456-468.

<sup>9</sup> Les logiciels libres reposent sur quatre principes fondamentaux : (1) droit d'utiliser librement un programme, (2) droit d'étudier son fonctionnement et de le modifier pour l'améliorer ou développer de nouvelles fonctionnalités, (3) droit de partager ce programme au sein d'une communauté, et (4) droit de distribuer des copies du logiciel transformé. Notons que le logiciel transformé peut rester libre (si tel est le souhait de son auteur) ou devenir une marchandise protégée par des droits de propriété intellectuelle (si tel est le choix de celles et ceux qui y ont apporté des modifications). Android, le système d'exploitation pour mobiles de Google, a ainsi été développé à partir du système d'exploitation (logiciel libre) Linux.

1985, Richard Stallman (ancien responsable du MIT<sup>10</sup>) lance la Fondation pour le logiciel libre avec l'objectif de promouvoir la réalisation d'outils numériques basée sur des valeurs de coopération et de partage gratuit. Grâce à la mise en réseau d'ordinateurs personnels dispersés dans le monde entier, cette culture du partage va se jouer des frontières : désormais, l'éloignement géographique n'est plus un obstacle à la réalisation de projets coopératifs. En effet, une connexion Internet suffit à entrer en contact avec de parfaites inconnues partageant les mêmes centres d'intérêt ; dès lors, collaborer à un projet commun devient simple comme un clic de souris. Entre autres succès de ces pratiques coopératives à but non lucratif, on peut notamment épingle le système d'exploitation Linux, le navigateur Internet Mozilla Firefox ou encore le lecteur multimédias VLC Media Player<sup>11</sup>.

## Les firmes privées à vocation marchande

Les files d'attente et l'engouement extraordinaire qui accompagnent le lancement de certains produits-phares (comme la Playstation de Sony ou l'iPhone d'Apple) en témoignent : de puissantes sociétés privées sont également à l'œuvre derrière la création d'outils numériques. À dire vrai, cela n'a rien de neuf : née en 1911<sup>12</sup>, l'International Business Machines Corporation (IBM) a commercialisé l'ENIAC dès 1946. Pour mémoire, l'ENIAC était un ordinateur pesant la bagatelle de 30 tonnes, occupant un espace de 167 m<sup>2</sup> et ne contenant aucun logiciel (il devait être programmé manuellement par des opérateurs). Des sociétés comme Texas Instruments (création des premiers circuits intégrés en 1958) ou Intel (fabrication de microprocesseurs une dizaine d'années plus tard) ont également marqué l'histoire de l'informatique...

Aujourd'hui, les sociétés actives dans le secteur numérique sont de toutes tailles et connaissent des destins divers. Certaines flétrissent et meurent aussitôt nées ; d'autres vivent ou prospèrent tranquillement ; enfin, les plus puissantes disposent de moyens humains et financiers hors-norme - à l'image d'Apple capable de dépenser la bagatelle de 4,5 milliards de dollars pour la construction de son nouveau siège social. Qu'elles se nomment Amazon, Facebook, Google ou Microsoft, ces firmes géantes du monde numérique marchand occupent une place à part sur la scène de l'innovation : elles font le show et jouent les stars sur scène tout en agissant discrètement en coulisses. Le show consiste à exposer leurs produits phares et à soigner leur image de marque auprès du grand public. Leur stratégie en coulisses tient davantage de l'araignée qui tisse patiemment sa toile pour s'accaparer une vaste panoplie d'outils novateurs et complémentaires. Pour se faire, elles disposent de laboratoires de recherche aux budgets pharaoniques, mais peuvent aussi prendre le contrôle d'entreprises innovant dans des domaines qui les intéressent. Entre 2001 et 2014, l'araignée Google a ainsi racheté pas moins de 168 sociétés actives (notamment) dans la robotique, l'Intelligence artificielle, les énergies renouvelables, les objets connectés ou encore la manipulation du vivant<sup>13</sup>. Chemin faisant, Google s'est restructuré en un puissant holding - nommé Alphabet - qui contrôle aujourd'hui une vaste panoplie d'outils numériques (drones, robots, logiciels, bases de données, Intelligence artificielle, reconnaissance faciale, vidéos en ligne avec You Tube, etc.) ainsi que des équipes de recherche capables de manipuler

<sup>10</sup> Massachusetts Institute of Technology (MIT) : célèbre université américaine, spécialisée dans l'enseignement liée aux techniques, et dotée de laboratoires de recherches qui sont la source de nombreuses innovations numériques – y compris en vue d'applications marchandes et industrielles.

<sup>11</sup> Pour en découvrir d'autres, on peut notamment consulter le site de Framasoft, dédié à la promotion du logiciel libre.

<sup>12</sup> À l'époque, la société s'appelait Computing Recording Company (C-T-R). Elle changera de nom en 1924 pour devenir IBM.

<sup>13</sup> Source : Erwan Lecomte, « Après le high-tech et la robotique, Google investit dans la génétique », publié sur le site Internet de Sciences et Avenir le 28 juillet 2014.

les gènes ou d'étudier de façon approfondie le fonctionnement du cerveau. De telles stratégies ont pour ambition d'aboutir à la création d'écosystèmes techniques plus ou moins complets, afin d'attirer les clients potentiels pour les emmailloter dans un seul réseau marchand, en leur offrant une multitude de produits, services, matériels et applications divers. Du point de vue systémique, il y a donc une concentration de l'outillage technique au sein de puissantes organisations privées<sup>14</sup> qui pose question du point de vue démocratique.

Mais allons plus loin : pour comprendre le rôle du monde marchand dans l'innovation numérique, il faut dépasser le cadre de chaque entreprise vue de façon séparée. En effet, ces sociétés coopèrent parfois au sein d'organisations collectives qui jouent un rôle prépondérant dans l'innovation numérique contemporaine. C'est notamment le cas pour l'Internet des Objets - un projet en cours de développement qui consiste à doter chaque objet que nous utilisons d'un numéro d'identification sur Internet et d'une puce numérique les rendant aptes à communiquer.

### Les collectifs de firmes privées à vocation marchande<sup>15</sup>

Global Standard 1 (GS1) est une organisation méconnue du grand public. Pourtant, nous connaissons tous l'un de ses « produits » phares : le code-barres. Un outil mis en place dans les années 1970 par deux organisations privées indépendantes : l'Uniform Code Council (UCC) aux états-Unis et l'European Article Numbering International (EAN International) en Europe. L'UCC et l'EAN International sont gérés de façon paritaire par des fabricantes (50%) et des distributeurs (50%) de marchandises ; il peut s'agir d'entreprises de toutes tailles, mais les plus puissantes d'entre-elles s'y réservent les leviers stratégiques de décision. Concrètement, l'UCC et l'EAN International proposent aux firmes privées - qui ont des activités marchandes dans leur aire géographique respective - d'adhérer à leur organisation. Moyennant paiement, ces firmes reçoivent alors un numéro d'identification dans la base de données du code-barres, afin de pouvoir gérer l'évolution des stocks et les flux de leurs marchandises (scannées grâce au code-barres). Un système qui a fait ses preuves et s'est diffusé depuis sa mise en place sous le contrôle d'UCC et d'EAN International.

En 1999, l'UCC et l'EAN International nourrissent toutefois de nouvelles ambitions : ils s'associent aux multinationales Procter & Gamble et Gillette pour créer, au sein du Massachusetts Institute of Technology (MIT<sup>16</sup>), un laboratoire nommé Auto-ID Center. Derrière ce nom alambiqué, se cache un ambitieux projet : remplacer le code-barres par un nouveau système technique transmettant des informations par ondes radios (les puces RFID<sup>17</sup>). Mais pourquoi un tel changement ? Aux yeux des fondateurs de l'Auto-ID Center, quels sont les avantages des puces RFID sur le code-barres classique ?

---

<sup>14</sup> Même si le mot générique « entreprise » ne nous y aide guère, il faut distinguer les PME (incapables de bouleverser, à elles seules, l'organisation d'une société) des plus puissantes firmes multinationales qui tiennent davantage la comparaison avec des empires politiques, que ce soit par leur souhait infini d'expansion géographique, leur contrôle d'une multitude de filiales, l'importance titanesque de leurs moyens financiers ou encore leur capacité à rassembler des équipes dotées des meilleurs spécialistes du moment (que ce soit dans l'ingénierie, le droit, la diplomatie, l'influence politique, l'espionnage ou la guerre commerciale).

<sup>15</sup> Ce chapitre a été rédigé à l'aide de deux sources différentes : les informations présentes sur les sites Internet de l'organisation GS1 ([www.GS1.org](http://www.GS1.org)) et l'essai de Michel Alberganti, *Sous l'œil des puces électroniques - La RFID et la démocratie*, Actes Sud, 2007.

<sup>16</sup> Voir la note de bas de page numéro 8.

<sup>17</sup> RFID veut dire Radio Fréquence Identification. Il s'agit de puces numériques communiquant par ondes radio.

**Un petit tableau va nous permettre d'y voir plus clair :**

Le point de vue d'Auto-ID Center		
Caractéristiques	Limites du code-barres classique	Avantages des puces RFID
Type de système	Passif : le code-barres est lu par un lecteur mais ne peut guère lire des informations ou interagir avec l'extérieur.	Actif : la puce RFID est capable d'interagir avec l'extérieur pour transmettre et recevoir des informations.
Mode d'écriture	Trop stable : une fois imprimée, l'information fournie par le code-barres ne peut pas être modifiée.	Réinscriptible : les informations contenues dans la puce RFID peuvent être modifiées à tout moment.
Durée de vie	Limitée : l'utilité du code-barres commence dans l'usine et se termine au passage à la caisse (passé ce stade, le code-barres n'est plus d'aucune utilité).	Perpétuelle : la puce RFID peut donner et recevoir des informations (pour autant qu'elle ait de l'énergie) même lorsque nous sommes devenus propriétaires ou usagers de l'objet.
Mode de lecture	Très courte distance : il faut scanner le code-barres.	Longue distance : pour autant qu'il y ait un réseau de capteurs efficaces, la puce RFID peut échanger des informations sur une longue distance en franchissant toutes sortes d'obstacles (par exemple, les murs d'une maison).

Très vite, ce projet suscite l'engouement du monde marchand. En quelques années, des centaines d'entreprises adhèrent au projet et financent l'Auto-ID Center qui multiplie ses laboratoires à l'étranger (Angleterre, Australie, Chine, Japon, Suisse). Pour connecter les objets et les rendre aptes à communiquer, l'une des clés du succès consiste à faire tenir les transmetteurs d'ondes radios (connus depuis longtemps) dans des outils miniaturisés de la taille d'une étiquette afin de pouvoir les « greffer » sur toutes sortes d'objets vendus en magasins. L'autre clé essentielle du succès passe par la compression des coûts de production des puces RFID, de manière à ne pas faire s'envoler le prix des marchandises qui en sont équipées. Pour parvenir à ce résultat, l'Auto-ID Center s'appuie sur une invention qui commence alors à toucher un large public : Internet.

L'idée est simple : si un réseau permet de faire communiquer des milliards d'humains à travers la Planète, ce réseau peut certainement être dupliqué ou utilisé pour faire communiquer des milliards de puces RFID insérées dans des objets. Une solution qui offre l'avantage de stocker l'essentiel des informations (et par conséquent l'essentiel des coûts d'investissements) dans des banques de données géantes, la puce RFID pouvant se contenter d'interagir avec ces banques de données - que ce soit pour transmettre les informations récoltées ou recevoir de nouvelles instructions.

Dès 2003, l'UCC et l'EAN International<sup>18</sup> créent une norme commune mondiale pour les puces RFID : l'Electronic Product Code (EPC). Elles mettent également au point l'infrastructure du réseau nécessaire pour créer l'Internet des Objets<sup>19</sup>. Entretemps, divers changements de noms et de structure interviennent. Finalement, l'UCC et l'EAN International fusionnent en 2005 pour créer une entité mondiale nommée Global System One (GS1), dont le slogan est « The Global Language of Business ». Toujours gérée de façon paritaire par des distributrices (50%) et des fabricants (50%) de marchandises, GS1 possède des antennes locales dans plus de cent pays et son conseil d'administration inclut des multinationales originaires du monde arabe, asiatique, américain, européen<sup>20</sup> ...

En élargissant l'Internet des humains aux objets équipés de puces RFID, GS1 est un parfait exemple de la façon dont un collectif de firmes marchandes peut influencer - de façon décisive - l'orientation et le développement d'infrastructures techniques. Ceci dit, depuis un siècle et demi, le monde marchand fait souvent alliance avec un autre acteur de poids en matière d'innovation : les états-nations...

## Les états-nations et les finances publiques

Pour bien des raisons, les états sont un acteur-clé du secteur numérique.

Première évidence : les pouvoirs publics sont souvent à l'origine d'investissements (humains et financiers) indispensables au monde industriel et numérique. Songeons aux réseaux de transport (routes, voies ferrées...), aux infrastructures électriques ou encore au financement de l'enseignement (formations en mathématiques, diplômes d'ingénieurs...), ce sont là autant d'éléments indispensables pour développer, entretenir et étoffer les outils et infrastructures techniques que nous connaissons aujourd'hui.

Seconde évidence : lors des premiers pas de l'industrie numérique, les états furent les principaux acheteurs des antiques « machines à compter et recenser » alors utilisées à des fins administratives (pour archiver des données sur la population) ou affectées à des usages militaires (pour effectuer des mesures à une vitesse plus rapide que le cerveau humain, et en tout cas plus véloce que le cerveau « ennemi »). En qualité de client, l'état a ainsi contribué à la rentabilité de firmes comme IBM et joué le rôle de tuteur financier pour la croissance de ce secteur d'activités marchandes.

Non content de financer la recherche de firmes privées en leur achetant massivement des produits, les pouvoirs publics ont également développé leurs propres centres de recherche. Sorti en 2014, le film *Imitation Game* rappelle comment la Grande-Bretagne engagea - durant la deuxième guerre mondiale - le mathématicien Alan Turing pour concevoir une machine capable de décrypter les messages codés de l'Allemagne nazie. Ensuite, la guerre froide poussa les deux superpuissances rivales à investir énormément de moyens (humains et financiers) dans des programmes de recherche spatiale et militaire. En 1957, l'URSS remporte une bataille de prestige en envoyant sur orbite le premier satellite nommé Spoutnik. Pour combler leur retard, les Etats-Unis créent en 1958 une agence publique, la

---

<sup>18</sup> Rappelons qu'il s'agit des sociétés privées gérant les systèmes de codes-barres, respectivement aux Etats-Unis et en Europe.

<sup>19</sup> Il s'agit de mettre tous les objets qui nous environnent en connexion sur Internet, via une adresse IP qui leur est personnelle et une puce numérique leur permettant de recevoir ou d'échanger des informations.

<sup>20</sup> On peut notamment citer les firmes suivantes parmi les membres du conseil d'administration de GS1 (au mois de septembre 2017) : Abudawood, Amazon, Beijing Hualian Group, Carrefour, Deutsche Post DHL group, Johnson & Johnson, Mattel, Nestlé, Procter & Gamble, Walt-Mart Stores... Plus d'infos sur le site officiel de GS1 : [www.gs1.org](http://www.gs1.org).

National Aeronautics and Space Administration (NASA), qui les emmènera poser le pied sur la lune en 1969. Mais le chemin pour y arriver fut long, passant notamment par la miniaturisation des composants d'ordinateurs (afin de réduire au maximum la taille et le poids des véhicules spatiaux) et le développement de supercalculateurs autonomes (pour envoyer des missiles sur une cible ou conduire des vols habités dans l'espace). Autant de progrès qui ont servi de tremplin à l'industrie numérique, permettant par exemple à Bill Gates de lancer Microsoft ou à l'Auto-ID Center de faire tenir un transmetteur d'ondes radios dans une petite puce électronique<sup>21</sup>.

Enfin, impossible d'évoquer la liste des contributions publiques au monde numérique sans évoquer la genèse d'Internet dont l'ancêtre historique, nommé Arpanet, a vu le jour en 1969 sur une initiative d'une agence de recherche de l'armée américaine : la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA). Une agence militaire omniprésente dans le soutien au développement de nouvelles applications techniques, et qui joua d'ailleurs un rôle important dans les succès du code-barres<sup>22</sup> et de la puce RFID (en offrant son soutien à l'Auto-ID Center que nous venons d'évoquer dans la partie consacrée aux collectifs marchands).

Disant tout cela, on en oublierait presque l'essentiel. L'état joue un autre rôle fondamental dans l'émergence du secteur numérique : c'est l'acteur principal pour effectuer des choix politiques ! En effet, les pouvoirs publics choisissent ou non d'investir dans le développement d'infrastructures nécessaires au fonctionnement du système numérique (par exemple, en installant du wifi à haut débit). De même, les parlements votent des lois pour encadrer l'usage des outils techniques et adopter des règles quant à leur fonctionnement (par exemple, pour déterminer les responsabilités en cas d'accident provoqué par un robot ou une voiture autonome). Et comme nous l'avons précisé dans les premières pages de cette étude, ces choix ne sont pas neutres mais politiques. Raison pour laquelle il est temps de voir quelle vision du monde défendent les différents créateurs d'outils numériques.

---

<sup>21</sup> Parmi les livres utilisés pour brosser à grands traits l'histoire des évolutions techniques numériques, citons le livre d'Éric Sadin, « L'Humanité augmentée, L'administration numérique du monde », éditions L'échappée, 2013, pages 41 à 67.

<sup>22</sup> Sans s'attarder sur le sujet, mentionnons simplement ceci : à une époque (les années 1970) où le code-barres n'était pas rentable faute d'un nombre suffisant d'entreprises adhérentes au système, la DARPA a boosté les adhésions en imposant à tous ses fournisseurs la présence de codes-barres sur leurs marchandises.

## Chapitre III : de quoi rêvent les acteurs du monde numérique ?

Avant de nous intéresser de plus près aux rêves des uns et des autres, une question préalable doit être abordée : le monde numérique peut-il bouleverser profondément le monde du travail ?

Pour certains, la réponse serait globalement négative en ce qui concerne les gains de productivité. C'est notamment le point de vue de l'économiste Michel Husson, pour qui l'arrivée de l'informatique dans les entreprises n'a pas bouleversé fondamentalement leur productivité globale ; tout au plus aurait-on assisté à une modification de la structure des emplois existants (avec une création de postes de travail qualifiés et peu qualifiés au détriment des emplois de type intermédiaire). S'appuyant sur ce constat, Michel Husson considère que le principal impact de la robotisation sera probablement la poursuite d'une modification structurelle des emplois existants<sup>23</sup>.

À l'inverse, une étude fortement médiatisée menée aux états-Unis prévoit d'énormes gains de productivité suite à l'introduction de robots et d'outils numériques sur les lieux de travail. Selon les chercheurs Carl Benedikt Frey et Michael Osborne, jusqu'à 47 % des emplois existants pourraient disparaître suite à l'arrivée massive de robots et d'outils numériques pouvant effectuer du travail jusqu'ici réservé aux humains<sup>24</sup>. La méthodologie de cette étude a été reproduite en Europe par le très influent centre de réflexion Bruegel<sup>25</sup>, et en Belgique par la banque ING. Le centre de réflexion Bruegel estime que l'introduction d'outils numériques pourrait impacter entre 45% et plus de 60% des emplois européens (avec une grande disparité entre pays)<sup>26</sup>. Quant à la banque ING, elle estime que 49% des emplois (sur les 4,5 millions pris en compte dans son étude) pourraient être robotisés en Belgique<sup>27</sup>.

Entre ces deux extrémités de l'éventail que sont Michel Husson (peu de gains de productivité) et les études inspirées de Frey et Osborne (suppression potentielle d'un emploi sur deux), l'OCDE évoque des gains de productivité de l'ordre de 9%. Que penser de ces évaluations totalement divergentes ?

---

<sup>23</sup> Michel Husson, « Le grand bluff de la robotisation », publié sur le site Alencontre le 10 juin 2016.

<sup>24</sup> Carl B. Frey, Michael A. Osborne, « The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation? », September 2013.

<sup>25</sup> Créé en 2004 et situé à Bruxelles, le centre de réflexion Bruegel défend des thèses proches de l'Union européenne (son conseil d'administration est présidé par Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque Centrale Européenne) et des milieux d'affaires. Il est d'ailleurs le fruit d'une collaboration entre certains états-membres de l'Union européenne (parmi lesquels on compte notamment l'Allemagne, la France ou la Belgique) et de puissantes multinationales.

<sup>26</sup> Jeremy Bowles, « Chart of the Week: 54% of EU jobs at risk of computerisation », étude publiée par le centre de réflexion Bruegel, juillet 2014.

<sup>27</sup> Anthony Baerts et Philippe Ledent, « ING Focus – Emploi. La révolution technologique en Belgique ? », étude publié par la banque ING le 9 février 2015.

## Les gains de productivité seront-ils importants ?

Personne n'a de boule de cristal pour lire l'avenir, mais plusieurs exemples concrets montrent que **les techniques numériques sont capables de remplacer du travail humain** :

- les premiers robots journalistes (articles météo), standardistes (accueil dans un hôtel) et vigiles (surveillance d'espaces publics et privés) ont déjà fait leur apparition, tandis que des voitures et des bus sans chauffeur circulent déjà sur nos routes ;
- lorsqu'elles seront capables de produire à une échelle industrielle des objets de toutes tailles, les imprimantes 3D pourraient bien concurrencer les postes de travail de nombreuses salariées, y compris dans la fabrication de pièces réclamant un travail de grande précision ;
- l'émergence de plateformes numériques et de services en ligne déplace certaines tâches et activités vers les clientes, qui font elles-mêmes le travail des salariés (par exemple, des opérations bancaires en ligne) ;
- récemment, un assureur japonais annonçait qu'il remplaçait le quart de ses employées (plus de 30 personnes sur 131 salariés) par des robots équipés d'un programme d'Intelligence artificielle capable d'évaluer des dommages, et de calculer les indemnités à verser aux personnes assurées<sup>28</sup>.

Bien sûr, l'introduction d'outils techniques n'est pas toujours une réussite à court terme. Ainsi, le géant Amazon connaît actuellement d'importants revers avec son « supermarché du futur ». Les caisses de paiement classiques (et les salariés qui y travaillaient) ont disparu pour laisser place à une Intelligence artificielle capable d'identifier les clients via la reconnaissance faciale et de débiter automatiquement leur compte Amazon en fonction de leurs achats. Installé à Seattle et testé sur un public restreint (seuls les salariés d'Amazon y ont accès), ce supermarché du futur cumule les problèmes : si plus de 25 personnes sont présentes dans le magasin, ou si un client marche trop vite, ou s'il porte des lunettes, ou s'il s'agit d'un enfant, l'Intelligence artificielle perd les pédales et ne parvient plus à faire son travail<sup>29</sup>. Mais ce genre d'échec est-il fait pour durer ? Comme le prouvent les récents succès de l'entreprise SpaceX - désormais capable de faire voler et atterrir une fusée réutilisable après avoir essuyé de nombreux échecs par le passé<sup>30</sup> -, tout dépend de la pugnacité, de l'énergie et de l'argent qu'Amazon (ou d'autres entreprises numériques) continuera à investir dans ce projet. Si l'Intelligence artificielle et l'Internet des Objets poursuivent leur progression, le jour n'est plus loin où il sera possible, en plaçant un portique de lecture à la sortie d'un magasin, de faire à la fois l'addition de tous les objets transportés par les clients (via la lecture des puces numériques présentes sur les objets connectés) et de débiter automatiquement leur compte en banque (via la puce numérique de leur carte de banque), rendant ainsi caduc le boulot de caissier.

<sup>28</sup> Source : agence Belga (janvier 2017).

<sup>29</sup> Laura Stevens, « Amazon Delays Opening of Cashierless Store to Work Out Kinks », article mis en ligne par The Wall Street Journal le 27 mars 2017.

<sup>30</sup> SpaceX est une entreprise privée d'exploration et d'exploitation spatiale. Non sans humour (mais aussi pour faire le buzz), SpaceX a diffusé en septembre 2017 une vidéo reprenant ses plus cuisants échecs passés en matière de décollage... Une manière originale de fêter les prouesses du lanceur Falcon 9 de l'entreprise qui, un mois plus tôt, avait décollé de Cap Canaveral pour mettre sur orbite un colis, destiné à la station spatiale internationale, avant d'atterrir sans encombre une dizaine de minutes plus tard.

Cependant, même sans franchir ce pas décisif, le basculement du commerce de proximité vers le commerce en ligne représente déjà une perte nette d'emplois. Comme le raconte le journaliste Jean-Baptiste Malet, qui s'est infiltré chez Amazon en qualité de travailleur, le géant américain de l'e-commerce est passé maître dans la compression du personnel et des coûts salariaux : gestion des stocks dans d'immenses hangars sans clients, utilisation obligatoire d'outils numériques délivrant les missions de travail et contrôlant seconde par seconde la productivité des travailleuses, contrats précaires et salaires de misère, management agressif utilisant la technique de la carotte et du bâton pour tour à tour amadouer et terroriser les travailleurs, multiples entraves à l'activité des syndicats et à l'organisation collective des travailleurs, etc.<sup>31</sup> Au bout du compte, le ratio *salaires versés* par rapport au *chiffre d'affaires réalisé* est nettement plus bas chez Amazon que chez ses concurrents classiques (des magasins où il faut se rendre physiquement pour acheter des produits). Pour le dire autrement, le ratio *personnel engagé par livre vendu* est assurément plus élevé dans une petite librairie que dans un grand magasin (style Fnac) et assurément plus élevé dans ce grand magasin que dans les entrepôts d'Amazon. Ceci explique peut-être partiellement cela : selon la Commission européenne, en 2010, le secteur des nouvelles technologies représentait (en chiffre d'affaires) 5% du PIB européen... pour seulement 2,5 % des emplois européens. Autrement dit, à chiffre d'affaires égal, les entreprises numériques engageaient deux fois moins de personnel que d'autres secteurs marchands.

Sans savoir exactement jusqu'où se déplacera la balance « gains de productivité » engendrés par les outils numériques, des effets de substitution *emploi humain* → *robot travailleur* semblent bel et bien possibles, *a fortiori* lorsque diverses techniques s'entremêleront (comme l'Intelligence artificielle, l'Internet des Objets, la robotique, le commerce en ligne et les plateformes ou logiciels de fournitures de services comme Uber). Par ailleurs, comme le fait remarquer une étude de l'Institut Syndical Européen<sup>32</sup>, les gains de productivité apparaissent dès lors que l'introduction d'outils techniques va de pair avec de nouvelles méthodes d'organisation du travail.

Autant de raisons pour se pencher sur les intentions des différents acteurs du monde numérique, que nous distinguerons ici en deux grandes catégories : ceux qui espèrent voir se développer une société du partage basée sur l'échange coopératif, et les firmes marchandes qui veulent utiliser les outils numériques pour maximiser leurs profits.

## Bientôt l'éclipse du capitalisme ?

Historien et sociologue, Jacques Ellul a consacré l'essentiel de sa vie (1922-1994) à étudier les techniques et leur impact sur la société. Parmi ses nombreuses réflexions sur le sujet, Jacques Ellul faisait remarquer que les techniques - loin d'être neutres - portaient en elles des potentialités (bonnes ou mauvaises) qui tôt ou tard, inévitablement, seront exploitées. Et Jacques Ellul de citer en exemple la poudre noire explosive mise au point par les Chinois pour faire d'innocents feux d'artifice... Quelques siècles plus tard, cette même poudre noire est utilisée par les Occidentaux pour expédier des boulets de canon sur leurs ennemis et accroître l'efficacité (meurtrière dans ce cas-ci) de l'outil technique.

<sup>31</sup> Jean-Baptiste Malet, « En Amazonie. Infiltré dans le meilleur des mondes », éditions Pluriel, 2015 (1ère édition : 2013).

<sup>32</sup> Gérard Valenduc et Patricia Vendramin, « Le travail dans l'économie digitale : continuités et ruptures », publié par ETUI (Institut Syndical Européen) en mars 2016.

Travaillant dans cette optique de long terme sur les potentialités de la technique, certains auteurs et analystes estiment que la révolution numérique porte en elle les germes d'un monde nouveau. Un monde dépeint notamment par l'essayiste Jeremy Rifkin qui, ni plus ni moins, prévoit la disparition graduelle du capitalisme et de l'emploi salarié au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ceux-ci pourraient certes survivre, mais uniquement en marge d'un futur modèle social dominant : l'échange pair-à-pair (sur un pied d'égalité) de biens et services gratuits, grâce à une multitude d'outils et d'applications numériques permettant de copier-coller les inventions des uns et des autres sans (presque) rien payer.

Expliquons brièvement ce raisonnement en deux temps<sup>33</sup>.

Le premier temps est celui de la logique capitaliste. Pour Jeremy Rifkin, le capitalisme repose sur de grandes organisations hiérarchisées (comme les multinationales) qui captent du profit en maîtrisant l'un ou l'autre rouage de la production de biens et services qu'elles s'approprient. Ensuite, la possession de ces marchandises peut changer de mains à la condition expresse d'avoir de l'argent, raison pour laquelle tout le monde cherche à gagner sa vie - certaines en travaillant pour un salaire, d'autres en recueillant les dividendes de leurs investissements. Le système est donc fondé sur la propriété privée et une hiérarchie sociale abyssale entre pauvres et nantis (on peut parler d'abysse lorsque les huit personnes les plus riches au monde possèdent autant de richesses que 3,6 milliards d'humains)<sup>34</sup>.

Vient alors, dans un second temps, la perspective d'une société au *coût marginal zéro*. Un coût marginal, c'est ce qu'il faut payer pour reproduire un bien lorsqu'il existe déjà. Selon Jeremy Rifkin, c'est sur ce point précis que les outils numériques changent la donne : par exemple, dès qu'un morceau de musique ou un film est enregistré sur un support numérique, le dupliquer sur un autre support numérique représente un coût quasi nul. Or, ce qui est aujourd'hui possible avec de la musique ou des vidéos pourrait, demain, le devenir avec à peu près tout : la production d'énergie (sur base de panneaux solaires mis en réseau), l'enseignement (via l'accès à des cours en ligne), l'information (via la fonction copié/collé) mais également la production de biens industriels (grâce à l'arrivée d'imprimantes 3D domestiques nous permettant de fabriquer nos propres objets).

À cette possibilité technique, Jeremy Rifkin ajoute une touche humaine de coopération : si un ami de ma communauté en ligne a mis au point un logiciel pour fabriquer de très belles chaises sur imprimante 3D, il suffit qu'il accepte de partager son fichier avec moi pour que je puisse, à mon tour, fabriquer les mêmes chaises chez moi. Voire - pourquoi pas ? - y ajouter une petite touche personnelle en modifiant certains points du logiciel reçu. De même, à quoi bon posséder une voiture (qui coûte beaucoup d'argent) si des réseaux en ligne nous permettent de solliciter des chauffeurs ou d'effectuer du covoiturage pour nos déplacements quotidiens ?

Voilà le genre de raisonnements qui conduit Jeremy Rifkin et ceux qui le suivent à prédire l'émergence d'une société post-capitaliste. Selon ces auteurs, dans la société au coût marginal zéro, l'échange en ligne (aspect technique) et les pratiques coopératives (aspect culturel) vont court-circuiter les relations hiérarchiques marchandes propres au capitalisme, pour laisser place à des collaborations spontanées, égalitaires, pair-à-pair, promouvant la créativité de chacun et le libre partage au sein de communaux collaboratifs. Dans cette perspective, le travail salarié classique va se réduire en même temps que le capitalisme va désenfler et perdre en importance. Bientôt, nous cesserons notre recherche frénétique d'argent due à notre besoin de consommer des produits fabriqués par le monde marchand ; en lieu et

<sup>33</sup> Jeremy Rifkin, « La nouvelle société du coût marginal zéro : L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme », édité en français par Les Liens qui libèrent en 2014.

<sup>34</sup> Voir le rapport « Une économie au service des 99% » publié par l'ONG Oxfam en 2017.

place, nous deviendrons des prosommateurs, nous serons *simultanément* des fabricants et des consommateurs de différents biens et services (comme le sont déjà, pour l'énergie électrique, les gens qui ont équipé leur maison de panneaux photovoltaïques).

Évidemment, pour qu'un tel monde puisse advenir, certaines décisions politiques sont nécessaires :

- d'une part, il faut que le monde politique soutienne à bras le corps le développement des infrastructures numériques et la connexion d'une multitude d'outils permettant les échanges pair-à-pair (c'est l'aspect technique) ;
- d'autre part, il faut que le monde politique soutienne activement le développement des logiciels libres et de l'open source, qui permettent de transformer et d'échanger gratuitement des fichiers numériques afin de voir émerger la société du coût marginal zéro (c'est l'aspect culturel, lequel dépend étroitement des décisions politiques et de l'évolution du droit – la loi ayant ce pouvoir d'encourager ou de dissuader certains comportements en établissant une frontière entre le légal et l'illégal, entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas).

Pour peu qu'on fasse l'hypothèse que ces conditions soient un jour réunies, le besoin d'argent devrait diminuer avec le temps. Bien entendu, certains produits (comme les matières servant « d'encre » aux imprimantes 3D) devront encore être achetés. D'où la question : comment gagnerons-nous notre vie dans une telle société ?

Pour certains auteurs, pas de doute : dans une société où le coût marginal tend vers zéro, il faut mettre en place une allocation universelle<sup>35</sup>. Garantir à toutes et tous un revenu de base, totalement découplé du travail, serait la seule manière d'intégrer les profondes mutations engendrées par le progrès technique en maintenant le niveau de vie global de la population. De fait, l'allocation universelle reste encore une idée marginale et très floue - car de multiples formules et propositions contradictoires s'entrechoquent. Néanmoins, même marginale et contradictoire, l'allocation universelle gagne incontestablement du terrain. Car elle n'est plus seulement l'objet d'âpres débats théoriques ; elle fait également l'objet d'expérimentations politiques concrètes<sup>36</sup> et gagne le cœur de personnes très médiatisées (comme le candidat socialiste Benoît Hamon, lors des élections présidentielles françaises en 2017). Autant d'indices que l'horizon d'une société au coût marginal zéro fait son chemin, sinon dans la réalité tangible, à tout le moins en tant qu'hypothèse d'un possible avenir...

---

<sup>35</sup> Parmi les analyses penchant dans cette direction, citons notamment l'étude collective des auteurs Yann Moulier Boutang, Philippe Aigrain, Olivier Assouly et François Fourquet : « Le capitalisme cognitif : La Nouvelle Grande Transformation », édité par les éditions Amsterdam en 2008. Notons que si leur logique de raisonnement n'est pas identique à celle de Jeremy Rifkin, ils parviennent (en prenant un autre chemin) à des conclusions fort proches concernant l'avenir du travail salarié.

<sup>36</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Finlande paie une allocation universelle de 560 € par mois à 2.000 de ses chômeurs - sélectionnés par hasard et contraints d'accepter cette expérience. Au terme d'une période d'essai courant sur 2017 et 2018, la trajectoire de ces 2.000 personnes bénéficiant d'une allocation sociale (mais privées de leur allocation de chômage) sera comparée à d'autres chômeurs finlandais pour évaluer le système de l'allocation universelle. Notons que le revenu net moyen en Finlande dépasse les 2.200 €.

Résumons brièvement cela dans un tableau :

Aujourd'hui (logique capitaliste) il y a...	Demain (ère des communaux collaboratifs) il y aura...
Des vendeurs et des acheteurs	Des prosommateurs
Des marchés basés sur la propriété	Des réseaux d'échange basés sur l'accès
Des droits de propriété intellectuelle	Du partage en source ouverte (& logiciels libres)
Il faut travailler pour gagner un salaire	On touchera une allocation universelle
Une organisation sociale hiérarchisée	Un monde plus égalitaire

### Et si le capitalisme se renforçait ?

Aussi enchanteur (ou inquiétant) que puisse paraître le scénario de Jeremy Rifkin, il n'est pas crédible à court terme pour plusieurs raisons. Citons en trois.

Première raison : le fait d'accéder à certains produits via des réseaux d'échange n'élimine nullement, loin s'en faut, les injustices et inégalités matérielles inhérentes à la propriété. Ainsi, si je n'ai ni capital, ni bien immobilier, ni voiture, je pourrai certes utiliser des plateformes d'échanges pour me déplacer en voiture ou occuper un appartement, mais ce sera toujours en qualité d'utilisateur réclamant un service, et jamais en tant que propriétaire mettant un bien à disposition d'autrui. Or, dans nos sociétés contemporaines, les collectifs fondés sur des pratiques de solidarité et de dons sans retour tiennent davantage de l'exception que de la norme. Qu'on en juge par la place dévolue au culte de la performance individuelle, par l'importance accordée au mérite dans un monde ultra-compétitif ou encore par le succès d'estime de leaders politiques assénant leurs discours anti-migrants à une population plutôt réceptive au moment de glisser son bulletin de vote dans les urnes... Bref, si les outils numériques permettent assurément de créer des réseaux d'échanges non liés aux biens matériels qu'on possède - tout comme il existe des coopératives et des associations sans but lucratif (asbl) militant pour un monde plus solidaire -, leur succès dépendra avant tout de l'évolution culturelle des populations. À valeurs dominantes inchangées, l'émergence de communautés collaboratives impliquera des échanges à peu près symétriques : si j'offre un service à quelqu'un, ce sera dans l'espoir d'en recevoir un autre en retour, et celles et ceux qui ne pourront pas suivre cette logique du donnant-donnant se feront tôt ou tard éjecter du groupe (les touches select et eject figurant aussi, ne l'oublions pas, parmi les fonctions de base du monde numérique). Faute de changements culturels, la propriété maintiendra donc des liens asymétriques entre les gens, freinant (probablement) l'émergence de communautés collaboratives ouvertes à tous.

Une deuxième raison permet de douter de l'émergence d'une société plus égalitaire et fraternelle grâce à l'outil numérique. Revenant sur le passé des évolutions techniques, Jacques Ellul faisait le constat suivant : lorsque de nouveaux outils émergent, invariablement certaines personnes deviennent « hors d'usage ». Ne possédant ni les compétences ni le savoir-faire (ni parfois l'envie) pour faire usage des nouveaux outils, ces personnes sont « larguées » et de plus en plus dépassées au fur et mesure que les innovations passent du rang de gadgets accessoires à celui d'instruments incontournables pour vivre en

société. Bien entendu, la formation et l'enseignement peuvent corriger en partie cette fracture numérique, mais elles ne peuvent pas la résorber totalement. C'est d'autant plus vrai qu'une société technicienne nécessite un apprentissage toujours plus long et plus complexe, constituant ainsi un obstacle à gravir d'une taille toujours plus imposante, qui se transforme *in fine* en instrument brutal de sélection sociale pour déterminer qui est *in* et qui est *out*<sup>37</sup>. Ainsi, l'inégalité des compétences dans les usages et la maîtrise d'outils numériques conduira, probablement, à perpétuer ou renforcer des inégalités de statut et de confort de vie - y compris dans une société au coût marginal zéro.

Une troisième raison évidente permet de douter du déclin du capitalisme à l'ère numérique. Jusqu'ici, le monde capitaliste fait mieux que supporter le développement des outils et réseaux numériques : il s'en gave copieusement. Ainsi, parmi les 20 milliardaires les plus riches de la Planète en 2016, on trouve 6 PDG (ou ex-PDG) d'entreprises numériques avec :

- 1<sup>ère</sup> place : Bill Gates (Microsoft, 86 milliards de dollars)
- 3<sup>ème</sup> place : Jeff Bezos (Amazon, 72,8 milliards de dollars)
- 5<sup>ème</sup> place : Mark Zuckerberg (Facebook, 56 milliards de dollars)
- 7<sup>ème</sup> place : Larry Ellison (Oracle corporation<sup>38</sup>, 52,2 milliards de dollars)
- 12<sup>ème</sup> place : Lary Page (Google, 40,7 milliards de dollars)
- 13<sup>ème</sup> place : Sergey Brin (Google, 39,8 milliards de dollars)<sup>39</sup>.

Là encore, l'histoire des techniques pourrait bien balbutier et se répéter. Qu'a-t-on observé par le passé ? Des révolutions techniques d'envergure ont eu lieu, qui ont provoqué de profondes mutations du monde économique : des activités jadis florissantes ont disparu, quand d'autres ont surgi du néant pour devenir les nouveaux fleurons du capitalisme. Prenons l'exemple du moteur à vapeur actionné en brûlant la houille du charbon : cet outil phare de la révolution industrielle est devenu obsolète ou rarissime aujourd'hui, mais ses remplaçants n'ont pas chômé. Qu'on prenne l'électricité ou le pétrole, ces deux sources d'énergie ne se sont pas contentées de modifier l'alimentation des moteurs et la structure des machines, elles ont également fait naître une foule d'activités marchandes comme la chimie, l'automobile, les outils électriques, etc. Au final, les activités marchandes se sont diversifiées et ont connu un tel essor qu'une poignée de firmes et d'individus capitalistes ont accumulé des fortunes colossales. Ainsi, une multinationale contemporaine dispose de moyens humains, techniques, financiers et institutionnels à faire pâlir d'envie les plus puissants rois et empereurs d'époques reculées.

Or, un nouvel or noir semble émerger à l'ère numérique : cet or noir, ce sont nos données. À chaque fois que nous utilisons un objet numérique ou que nous nous connectons sur un réseau en ligne, des logiciels espions sont programmés pour récolter toutes sortes d'informations à notre sujet (notre profil d'utilisateur, nos habitudes de consommation, nos déplacements quotidiens, nos réseaux d'amis, nos affinités culturelles, nos opinions politiques, nos préférences sexuelles...). Ces informations sont ensuite revendues à diverses fins, publicitaires<sup>40</sup> ou politiques notamment<sup>40</sup>. Business en plein essor, l'or noir des

<sup>37</sup> Jacques Ellul, *op.cit.*, pages 124-134.

<sup>38</sup> Oracle Corporation gère des bases de données.

<sup>39</sup> Classement établi par le magazine Forbes en mai 2017. Notons qu'une actualisation (faite en octobre 2017) faisait bondir Jeff Bezos, PDG d'Amazon, à la première place avec une fortune de 90 milliards de dollars.

<sup>40</sup> En récoltant une foule de données sur leurs utilisateurs, les réseaux sociaux sont capables de dresser des profils politiques de la population (distinguant par exemple ceux qui ont des certitudes bien établies de ceux qui hésitent

données personnelles pourrait bien connaître (si le monde politique l'autorise) une évolution exponentielle dans les décennies à venir. En effet, au fur et à mesure que les puces RFID vont coloniser les choses qui nous entourent, une multitude d'objets - jadis inertes et passifs - vont se transformer en logiciels espions de nos gestes les plus intimes, recueillant des informations nous concernant dans tous nos espaces et moments de vie. Vu sous cette perspective, le futur pourrait voir s'effondrer des pans entiers de l'industrie classique suite à l'installation d'outils digitaux, l'émergence de réseaux numériques nourrira de données toujours plus nombreuses un ogre capitaliste qui n'est pas près d'être rassasié !

Une hypothèse confortée par certaines stratégies d'investissements évoquées précédemment : qu'il s'agisse d'acquérir plus de 160 entreprises spécialisées dans la maîtrise d'outils techniques variés (comme l'a fait le holding Alphabet de Google) ou de travailler avec acharnement au développement de l'Internet des Objets (comme le fait le réseau GS1 et ses entreprises membres), force est de constater que les milieux d'affaires ne semblent pas trop craindre l'utopie d'échanges égaux et gratuits, telle que rêvée par Jeremy Rifkin.

Mais à imaginer que le capitalisme se maintienne (voire se renforce) avec la digitalisation de nos sociétés, faut-il vraiment s'en inquiéter ? La réponse est négative pour de nombreux collectifs d'entreprises et la plupart des instances politiques officielles (institutions européennes, gouvernements nationaux et régionaux). Selon ces acteurs, la seule manière efficace de lutter contre le chômage et la pauvreté serait de relancer la croissance économique, et le progrès technique constituerait un merveilleux outil pour y parvenir...

## Vers une destruction créatrice d'emplois ?

Dans son rapport sur la destruction potentielle de 49% des emplois en Belgique suite à la numérisation de l'économie, la banque ING ajoutait aussitôt qu'il ne faut pas s'inquiéter : certains emplois vont certes disparaître, mais le monde numérique va aussi créer de nouveaux besoins qui feront naître de nouveaux emplois pour les humaines.

Inspirée des idées de l'économiste Joseph Schumpeter (1883-1950), l'hypothèse d'une *destruction créatrice* d'emplois est celle qui a la cote aujourd'hui - notamment dans le monde politique, mais également dans de nombreux rapports produits par des collectifs de sociétés marchandes<sup>41</sup>. L'idée est la suivante : si l'introduction de nouveaux outils techniques détruit de nombreux métiers à court terme, elle engendre aussi une dynamique positive qui laisse bientôt place à de nouvelles activités et des métiers inédits. Ainsi, les emplois dans l'agriculture ont jadis décliné au profit d'emplois industriels, qui ont eux-mêmes reculé plus récemment au profit de nouveaux postes dans les services. Chemin faisant, nous avons maîtrisé de nouvelles techniques qui ont permis à l'humanité de faire des choses incroyables (qu'il s'agisse de voler dans les airs ou de marcher sur la lune) que nos lointains ancêtres auraient eu peine à s'imaginer.

---

entre plusieurs partis). Une aubaine pour les partis politiques qui désirent cibler, en campagne électorale, les catégories d'électeurs indécis et ne pas perdre du temps ou de l'argent en courtisant des électeurs déjà conquis... ou d'autres qui les détestent cordialement..

<sup>41</sup> Dans les chapitres suivants, nous présenterons brièvement quelques-uns de ces collectifs marchands. Pour se faire une idée de leur nombre et de leur diversité, on peut consulter le « Lobby Planet Bruxelles » disponible sur le site de l'ONG Corporate Europe Observatory :

[https://corporateeurope.org/sites/default/files/lp\\_brussels\\_report\\_fr\\_v6\\_screen.pdf](https://corporateeurope.org/sites/default/files/lp_brussels_report_fr_v6_screen.pdf)

Bref, même si le progrès n'avance pas sans casser des œufs, il serait idiot d'y renoncer sous prétexte que les périodes de transition ne sont pas toujours faciles à vivre. Perdre certains emplois à court terme est juste le prix à payer si l'on veut voir naître de nouveaux gisements d'activités dans le futur, et ainsi poursuivre ce long cheminement qui nous a fait passer de l'âge des cavernes aux temps modernes. Dans ce schéma de pensée omniprésent, l'existence d'inégalités est secondaire : si l'on parvient à créer d'abondantes richesses, tout le monde est susceptible d'en profiter (à son échelle et à sa mesure). La situation serait comparable à des gens placés dans un ascenseur : l'ensemble de l'humanité s'élève, même si tout le monde ne descend pas au même étage.

Mais peut-on prendre de telles promesses pour argent comptant ?

Ou bien ce raisonnement présente-t-il des failles et des faiblesses ?

Pour le savoir, il faut se tourner vers le contexte social et politique du moment pour s'interroger : quels rapports de force traversent et guident aujourd'hui nos sociétés ?

## Chapitre IV : une expansion institutionnelle souffrant de graves lacunes démocratiques

En 1977, la Confédération Française Démocratique du Travail<sup>42</sup> (CFDT) publiait un ouvrage au titre éloquent : *Les dégâts du progrès*<sup>43</sup>. Rédigé sur base d'observations faites par des travailleurs issus de nombreux secteurs d'activités publics et privés (agriculture, assurances, banque, chimie, construction, enseignement, métallurgie, télécommunications, etc.), ce livre faisait le constat transversal suivant : au milieu des années 1970, l'introduction massive de nouveaux outils techniques sur les lieux de travail n'était l'objet d'aucun débat préalable avec les travailleuses ou les organisations qui les représentaient. Les objectifs poursuivis, notamment, échappaient totalement aux salariés mis devant le fait accompli d'une mutation technique dont l'objectif n'était pas seulement d'accroître la rentabilité de la production, mais qui entendait surtout le faire en considérant les salariées comme une *variable d'ajustement* et non comme des *actrices à part entière* du changement. Fort logiquement, il en découlait une série de constats amers pour ceux qui subissaient ces mutations sans avoir droit au chapitre. Feuilletant les pages du livre, on bute ainsi sur des mots comme *restructurations internes des entreprises* et *modifications des charges de travail* qui se traduisent concrètement par une *intensification des cadences*, un *morcellement des tâches*, le *recours à la sous-traitance* ou encore le *licenciement de travailleuses qualifiées au profit de travailleurs polyvalents interchangeables*.

En filigrane, on devine aisément un bras de fer entre le *capital* et le *travail*, où celles et ceux qui vivent de leur salaire en occupant des postes de subordonnés perdent des plumes financières au profit de celles et ceux qui gagnent leur vie grâce à leur patrimoine, leurs investissements ou encore en occupant de hautes fonctions dirigeantes dans les entreprises. Mais les plumes perdues par les travailleuses ne sont pas seulement financières ; de nombreux témoignages recueillis par la CFDT convergent pour dénoncer une perte de sens d'un travail moins riche en contenu ainsi qu'une déshumanisation des relations quotidiennes dans la vie professionnelle<sup>44</sup>.

L'important, dans les constats de la CFDT, n'est pas tant la mue technique en elle-même que le contexte culturel dans lequel celle-ci se déroule : la France du milieu des années 1970. Soit la période où l'histoire des Trente Glorieuses<sup>45</sup> s'essouffle pour laisser place à une ère de stagnation économique, sur

<sup>42</sup> La CFDT est un syndicat français qui puise ses origines dans le mouvement ouvrier chrétien.

<sup>43</sup> CFDT, « Les dégâts du progrès. Les travailleurs face au changement technique », éditions du Seuil, 1977.

<sup>44</sup> Cette déshumanisation est ressentie aussi bien sur le contenu du travail (dont on ne maîtrise plus les tenants et les aboutissants en devenant un simple exécutant) que sur les relations sociales (à cause de la pression pour travailler plus vite mais aussi de la mise en concurrence, par la direction, de travailleuses ravalées au rang d'exécutantes interchangeables, et qui y perdent au passage leur esprit d'équipe.

<sup>45</sup> À la sortie de la deuxième guerre mondiale, le monde patronal et le monde syndical s'entendent pour nouer un pacte social : en reconnaissance de leur autorité dans les entreprises, les investisseuses et dirigeants de sociétés consentent à rééquilibrer très fortement (vers plus d'équité) les inégalités de richesses entre le capital et le travail. Il s'ensuit de nombreuses conquêtes sociales, davantage de temps libre et de ressources financières au profit des travailleuses... qui se mettent à acheter des marchandises. Boostée par le pacte social, la société de consommation va donner lieu à trois décennies de croissance économique dans les pays riches et industrialisés... Ce sont les Trente Glorieuses. Notons que ces Trente Glorieuses se sont aussi bâties sur le dos des populations de pays pauvres, qui ont payé chèrement (en vivant dans de sordides dictatures) le soutien des pays occidentaux à des régimes autoritaires et corrompus, lesquels

fond d'inflation galopante, dont les chocs pétroliers sont le symbole par essence<sup>46</sup>. Soudain, le gâteau des richesses disponibles en Occident paraît moins beau, moins large et moins grand qu'avant : cela brise l'entente relative nouée entre le *capital* et le *travail* pour se répartir les bénéfices d'une production économique jusqu'alors florissante. Suite à quoi de nouvelles tensions émergent pour s'accaparer une plus grosse part des richesses. À ce petit jeu, les entrepreneuses qui font faillite et les travailleurs qui s'engluent dans les files de chômage sont les premiers perdants ; à l'inverse, les firmes les plus puissantes de la Planète (et leurs actionnaires) vont sortir gagnants en imaginant de nouvelles stratégies pour *augmenter* la production de richesses dans les entreprises en *comprimant* la part de ces richesses revenant aux salariées.

## La fin des Trente Glorieuses ou la tentation patronale de briser le pacte social

Lorsque les coûts de l'énergie s'élèvent suite aux chocs pétroliers, les entreprises sont forcément à la recherche de solutions pour compenser ce manque à gagner important. Elles peuvent le faire en répercutant la hausse des coûts énergétiques sur le prix de vente de leurs produits, mais cette solution a pour désavantage de freiner brutalement leurs ventes et le niveau de leur carnet de commandes. Elles peuvent aussi chercher à compenser la hausse du prix du pétrole en investissant dans des outils techniques moins énergivores, mais cela implique de dépenser *tout de suite* énormément d'argent afin d'acquérir les nouvelles machines dont les effets bénéfiques ne se feront sentir qu'*au fil des ans*. Enfin, elles peuvent aussi compenser l'augmentation de leurs frais énergétiques en cherchant à compresser d'autres coûts de production - comme les salaires versés aux travailleurs, les impôts versés à l'état ou encore le financement de politiques de solidarité (comme la sécurité sociale). Pour les entrepreneurs, cette troisième solution présente l'avantage d'avoir un effet immédiatement visible et bénéfique sur leurs comptes financiers mais présente une difficulté majeure : il faut entamer un bras de fer avec les travailleuses et convaincre l'état de vous apporter son soutien dans cette lutte acharnée qui consiste à faire revenir au *capital* une part du gâteau jadis accordée au monde du *travail* et aux finances publiques.

Dans cette perspective, le chômage qui grimpe en flèche au cours des années 1970 est une aubaine : en effet, lorsque de nombreux travailleurs se font concurrence pour trouver des emplois qui se raréfient, la crainte d'un licenciement et la peur de perdre son salaire s'avivent chez les travailleuses sur lesquelles il est dès lors plus facile de faire pression. Pression pour obtenir tantôt des cadences de production plus élevées, tantôt pour faire baisser le niveau général des salaires. Par exemple en recourant à de la sous-traitance, ou en modifiant le contenu du travail pour engager des travailleuses polyvalentes aux contrats précaires en remplacement des travailleurs qualifiés aux contrats bétonnés (CDI<sup>47</sup>) d'antan. Les analyses de la CFDT tendent à montrer que la modernisation de l'outil technique fut, à l'époque, une aide précieuse pour modifier l'organisation du travail en ce sens, et constitua même un alibi idéal (« moderniser l'entreprise ») pour masquer l'un des enjeux cachés de cette mutation : le transfert d'une partie des richesses économiques du *travail* vers le *capital*. Cependant, de telles mutations finissent tôt

---

acceptaient de brader à vil prix les matières premières et autres ressources énergétiques locales, dont les pays riches avaient impérativement besoin pour se développer.

<sup>46</sup> En 1973 et 1979, les pays membres de l'OPEP décident d'en finir avec un héritage du colonialisme : le pétrole bradé à bas prix. Les prix du pétrole s'envolent (ils sont multipliés par quatre en 1973-1974, et par presque trois sur la période 1978-1981), ce qui se traduit par une énorme inflation en Europe, et un renchérissement des coûts d'exploitation dans les entreprises.

<sup>47</sup> Un CDI est un contrat à durée indéterminée. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, il est évident qu'un travailleur jouissant d'un CDI sera moins malléable qu'un travailleur au contrat précaire dont le renouvellement est lié à l'appréciation de l'employeur.

ou tard par buter sur un obstacle de taille : les obligations impératives que les lois imposent aux chefs d'entreprises.

## Tyrannie et démocratie économique : deux manières radicalement différentes de faire « tourner » l'économie

Dans des pays peu démocratiques, les obligations légales imposées aux entrepreneurs sont quasi-nulles. Cela permet aux autorités patronales qui le souhaitent d'abuser sans fin de leurs travailleurs : salaires de misère, horaires interminables, travail des enfants et des adolescents, aucune obligation d'investir dans des infrastructures ou des mesures de sécurité pour les travailleurs, contributions faméliques au budget de l'état avec pas ou peu d'impôts à payer sur les bénéficiaires de l'entreprise et aucun financement obligatoire de filets de protection sociale - par ailleurs inexistantes. Cerise sur le gâteau : le « dialogue social » entre patrons et travailleurs se résume souvent à une répression brutale des leaders syndicaux (pouvant aller, dans le pire des cas, jusqu'à leur assassinat par des milices armées) avec le soutien actif ou tacite de l'état qui tantôt ferme les yeux sur l'oppression des salariées, tantôt assigne à ses forces de l'ordre la mission de réprimer durement toute embryon de contestation sociale ou syndicale. Cette situation fut typiquement celle de l'Europe industrialisée au XIX<sup>ème</sup> siècle, et reste malheureusement d'une triste actualité dans de nombreux pays. Le Bangladesh, par exemple, est l'un des principaux ateliers textiles de la Planète, où les « accidents » industriels se succèdent depuis des décennies par négligence d'investisseurs peu scrupuleux - soutenus par l'état, mais également par les multinationales qui font appel à leurs services. En avril 2013, l'horreur atteignit son sommet avec l'effondrement d'une usine textile sise dans un bâtiment lézardé de toutes parts, le Rana Plaza, qui entraîna dans sa chute la mort de plus de 1000 travailleuses<sup>48</sup>. Pour qualifier ce contexte politique où une autorité patronale a tout le loisir de piétiner et d'opprimer ses salariés dans le cadre d'une organisation privée (l'entreprise), on parlera ici de « *tyrannie économique* ». Soit une situation où les droits et devoirs respectifs du *capital* et du *travail* sont abusivement déséquilibrés au bénéfice exclusif des investisseuses et des entrepreneurs.

Mais tous les pays ne tolèrent pas la tyrannie économique. Dans les pays européens qui ont connu une industrialisation précoce, d'importances conquêtes sociales et politiques ont été engrangées suite aux révoltes ouvrières qui ont défié l'état et les détenteurs de capitaux dès l'aube de la Révolution industrielle. Selon un tempo et des mécanismes fortement variables d'un pays à l'autre, ces conquêtes politiques et socioéconomiques se sont traduites par une modification des lois obéissant aux principes suivants :

- **Octroi de droits politiques et de libertés fondamentales aux travailleurs** : des pratiques longtemps interdites par l'état ont fini par être supprimées, pour accorder aux travailleuses le droit de se réunir et de s'organiser en syndicats, le droit de créer des mutuelles, le droit de grève et de mobilisation, mais aussi le droit de se présenter et de voter aux élections (même si les femmes ont parfois dû attendre jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle pour obtenir ce droit) ;
- **Mise en place d'un dialogue social obligatoire entre les mondes patronal et syndical** : qu'il prenne la forme d'une cogestion des entreprises (comme en Allemagne) ou l'instauration d'un dialogue paritaire entre représentants des patrons et des travailleuses (comme en Belgique ou en France), le conflit entre *capital* et *travail* se règle alors par l'intermédiaire de discussions et

<sup>48</sup> Il suffit de taper les mots « accidents industriels au Bangladesh » ou « Rana Plaza » dans un moteur de recherche (comme Ecosia ou DuckDuckGo) pour surfer jusqu'à de nombreux articles sur le sujet.

de négociations pouvant déboucher sur la mise en place d'accords contraignants à divers niveaux de pouvoir (national, régional) ou pour l'ensemble d'un secteur d'activités (comme la chimie, la métallurgie, les banques et assurances, etc.) ;

- **Encadrement légal des conditions de travail** : qu'il s'agisse d'interdire le travail des enfants, de protéger la santé et la sécurité des travailleurs, d'octroyer des congés payés, de plafonner à un seuil décent le nombre maximum d'heures à effectuer durant une journée ou une semaine de travail, de fixer un plancher minimum pour les salaires ou d'adopter des règles claires en matière de promotion professionnelle, de nombreuses mesures légales ont été adoptées pour mieux répartir les richesses entre le monde salarial (qui gagna considérablement en pouvoir d'achat) et le monde des investisseurs (qui conserva de très belles marges bénéficiaires) ;
- **Partage des gains de productivité** : jadis cause de licenciements, l'installation de machines permettant des gains de productivité<sup>49</sup> s'est soudain traduite par une réduction collective du temps de travail et un maintien des salaires (le gâteau des richesses produites étant plus grand, octroyer une large part aux travailleurs ne nuisait pas à l'embonpoint des investisseurs) ;
- **Financement de politiques de services publics et de filets de protection sociale** : les entreprises ont été dans l'obligation de financer les services publics (écoles, crèches, hôpitaux, construction de routes, transports en commun, etc.) et des filets de protection sociale venant en aide aux gens dans certaines circonstances précises (allocations familiales pour élever ses enfants, droit à une pension lorsqu'on atteint un certain âge, allocations sociales lorsqu'on ne parvient pas à trouver du travail, assistance financière lorsqu'on est handicapé ou qu'on subit un accident du travail, intervention du collectif pour payer l'essentiel de nos soins de santé...).

Toutes ces mesures ont joué un rôle déterminant dans l'émergence des classes moyennes, permettant à la majeure partie de la population (y compris les plus pauvres) d'accéder à certains besoins fondamentaux - comme le fait d'aller voir un médecin ou de pouvoir subir une intervention chirurgicale. Bien sûr, il y eut aussi d'énormes résistances émanant d'autorités patronales ou politiques, raison pour laquelle ces progrès sociaux ne sont pas nés du jour au lendemain. La chronologie de leur apparition est comparable au flux d'une rivière : modestes et timides au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les changements se sont progressivement élargis et renforcés dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle au point de devenir, à la veille des Trente Glorieuses, un fleuve imposant de nombreuses mesures de démocratisation du fonctionnement politique de nos sociétés et des relations au sein des entreprises.

Pour évoquer ce long processus en faveur d'un partage plus équitable des richesses produites entre *capital* et *travail*, on parlera ici de *démocratie économique*. Un terme à prendre non comme l'aboutissement vers une situation stable et harmonieuse, où chacun aurait exactement les mêmes droits et devoirs que l'autre, mais bien comme un long processus au cours duquel l'état a modifié de fond en comble ses législations pour mieux équilibrer les droits et devoirs respectifs des employeurs et des travailleuses. Ce qu'on peut résumer à l'aide d'un tableau...

---

<sup>49</sup> Rappelons que les gains de productivité décrivent une situation où une même quantité de marchandises est fabriquée avec moins d'heures de travail suite à de meilleurs rendements dans la production.

Tyrannie et démocratie économique (dans les pays riches européens)		
	Régime politique	Type de capitalisme
XIX <sup>ème</sup> siècle	<p>Le monde politique est tyrannique ou à tendance fortement inégalitaire vis-à-vis de certains groupes sociaux (comme les ouvriers, les femmes mais aussi les gens de couleur<sup>50</sup>).</p> <p>Ces derniers ont moins de droits et beaucoup plus d'obligations que les humains à la peau blanche, de sexe masculin et possédant un certain niveau de richesse.</p>	<p><b>Tyrannie économique</b></p> <p>Fort du soutien de l'état qui lui offre privilèges et appui des forces de l'ordre, le monde patronal jouit d'une autorité abusive sur les travailleurs. Cette autorité tyrannique se traduit par de mauvais salaires, des horaires de travail épouvantables, l'absence de mesures de sécurité, l'engagement d'enfants dès l'âge de six ans ou encore diverses pratiques de harcèlement à l'encontre des salariées.</p>
XX <sup>ème</sup> siècle	<p>à force de braver l'ordre et la loi, les mouvements sociaux conquièrent des droits politiques et des libertés fondamentales.</p> <p>Le droit des états-nations devient progressivement plus égalitaire.</p> <p>On assiste également à l'émergence d'un état-Providence finançant des politiques de solidarité et mettant en place des filets de protection sociale empêchant les gens les plus modestes de tomber dans une trop grande pauvreté.</p>	<p><b>Démocratie économique</b></p> <p>Un processus de rééquilibrage intervient entre les droits et devoirs respectifs des travailleuses et des investisseurs. Toutes une série de normes légales contraignantes sont mises en place pour assurer un dialogue social, prévoir des garde-fous contre l'autorité patronale abusive en entreprise et assurer un meilleur partage des richesses entre les mondes du <i>travail</i> et du <i>capital</i>.</p>
Attention !	La tyrannie économique et la démocratie économique ne sont pas des situations du genre « tout ou rien ». Il s'agit plutôt de situations évolutives, avec une évolution vers plus de démocratie économique (dans certains pays riches) entre le XIX <sup>ème</sup> et le XX <sup>ème</sup> siècle.	
	La démocratie économique est étroitement liée aux espaces politiques nationaux : pour des raisons historiques, c'est toujours dans le cadre d'états-nations que les	

<sup>50</sup> Rappelons que les pays occidentaux ont longtemps été animés par le sentiment d'être supérieurs aux autres, dans un cadre colonial où le droit des autochtones était - et de loin ! - inférieur à celui des envahisseurs ayant la mainmise sur de nombreux territoires. Du XVI<sup>ème</sup> siècle au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, cette politique fut tour à tour justifiée au nom d'impératifs moraux comme une supériorité religieuse, culturelle ou raciale qui nécessitait d'éduquer les peuples-enfants perdus dans la nuit primitive de l'histoire (sic). Bref, les idéaux d'égalité et de démocratie étaient loin de valoir pour tout le monde.

	processus de démocratisation de la vie économique ont été engrangés.
	La démocratie économique dans <i>une poignée de pays riches</i> s'est historiquement construite en s'appuyant sur des dictatures et des régimes politiques corrompus <i>ailleurs dans le monde</i> , afin de pouvoir importer à bas prix les nombreuses marchandises (matières premières, sources d'énergie, produits semi-finis...) nécessaires à la confection des produits industriels.

## L'Union européenne : une expansion institutionnelle souffrant de graves lacunes démocratiques

Fort de ces deux concepts (la tyrannie économique et la démocratie économique), revenons à présent à la tentation patronale de compresser certains coûts de production à la fin des Trente Glorieuses. On l'a dit : dans un contexte de chômage structurel où de nombreuses personnes se « battent » pour trouver un travail en voie de raréfaction, il est aisé pour le monde patronal de réduire jusqu'à un certain point la part du gâteau revenant aux salariés (que ce soit en augmentant les cadences de travail ou en imposant une modération salariale plus forte que la croissance des bénéfices). Néanmoins, ce bras de fer touche rapidement à un obstacle de taille : les mécanismes légaux de la démocratie économique qui imposent aux employeurs des obligations, parmi lesquelles le respect de normes sociales et le fait d'avoir à composer avec la présence de puissantes organisations syndicales - lesquelles ont pignon sur rue, disposent de relais politiques et peuvent, au besoin, montrer leur mécontentement en déclenchant des grèves ou en mobilisant leurs affiliés dans les rues.

Contourner un tel obstacle n'est guère aisé. *a priori*, la chose est carrément impossible pour des entreprises de taille modeste comme des indépendants ou des PME. Par contre, le gratin du monde patronal peut envisager ce saut d'obstacles à condition d'agir de façon (1) collective, (2) concertée et (3) à une échelle transfrontalière. Ce qui implique de trouver un partenaire politique ayant l'envergure géographique nécessaire. Ça tombe bien : à l'aube des années 1980, il existe une institution politique transfrontalière, la Communauté économique Européenne (CEE), qui regroupe déjà dix pays membres en 1981 (Allemagne de l'Ouest, Belgique, Danemark, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni). La future Union européenne constitue ainsi le lieu politique idéal pour qui rêve d'instaurer une mise en concurrence internationale des travailleuses, à deux conditions toutefois : pouvoir compter là-bas sur des interlocuteurs politiques conciliants, et être soi-même taillé à la (dé)mesure géographique des institutions européennes.

C'est précisément le cas de *BusinessEurope*, la fédération européenne des organisations patronales issues de diverses nations (comme le MEDEF français ou la FEB belge)<sup>51</sup>. *BusinessEurope* a la carrure et les épaules pour dialoguer en face à face avec les principaux dirigeants de la Communauté économique européenne. C'est également le cas d'une autre organisation privée, constituée à Paris en avril 1983 par 17 grands PDG d'entreprises : la *Table Ronde des industriels Européens* (ERT en anglais)<sup>52</sup>. L'ERT est une

<sup>51</sup> Le nom et le nombre d'organisations membres du BusinessEurope a évolué au fil du temps. On peut obtenir plus d'informations sur ce lobby en consultant son site officiel : <https://www.busesseurope.eu/>.

<sup>52</sup> Les PDG présents lors de cette réunion inaugurale appartenaient aux entreprises suivantes : ASEA, BSN, Ciba-Geigy, Fiat, ICI, Lafarge Coppée, Nestlé, Olivetti, Philips, Renault, Saint-Gobain, Siemens, Shell, Thyssen, United Technologies et Volvo (dont le PDG Pehr Gyllenhammar était à l'initiative de cette réunion). On peut consulter le site officiel de

organisation qui a l'ambition de faire des propositions politiques aux instances européennes, et qui se donne les moyens d'y parvenir en nouant des contacts rapprochés avec des responsables politiques de haut vol (comme deux membres de la Commission européenne de l'époque, à savoir le belge étienne Davignon et son homologue italien François-Xavier Ortoli, tous deux présents lors de la réunion inaugurale de l'ERT à Paris).

Parce qu'elle est un pouvoir très éloigné (et par conséquent trop souvent opaque) au regard des citoyens, parce que nombre de ses institutions obéissent à des mécanismes de pouvoir technocratiques (de nombreux décideurs européens n'ont aucun compte à rendre aux électeurs, car leur nomination n'est pas liée au pouvoir des urnes), l'Union européenne souffre d'importantes failles démocratiques. Des brèches dans lesquelles s'engouffrent volontiers les milieux d'affaires tels que *BusinessEurope* ou la *Table ronde des Industriels européens* (ERT). Et comme en attestent de nombreux travaux indépendants - à commencer par les analyses et recherches de l'ONG [Corporate Europe Observatory](#) - le succès est au rendez-vous : les milieux d'affaires parviennent à nouer des liens de proximité au sein des instances politiques européennes, et à tisser un réseau d'influence assez vaste et solide pour faire aboutir certains de leurs projets politiques. Lesquels projets ne manquent pas d'ambition. C'est notamment le cas du marché unique européen, adopté officiellement par les pays membres de l'Europe en 1986, mais dont la genèse se trouve en fait (trois ans plus tôt) dans les cartons de la *Table Ronde des Industriels européens*. C'est donc au sein de ce collectif marchand qu'on trouve les vrais ingénieurs d'un projet politique... devenu le cadre de vie bien réel de plus de 500 millions de personnes<sup>53</sup>. Avec des conséquences funestes sur le dialogue social et la démocratie économique.

## Comment les choix politiques européens ont brisé le pacte social

Le marché unique européen est l'accord de libre-échange le plus abouti au monde. Il ne se contente pas de supprimer les taxes, droits de douane et autres quotas limitant les échanges commerciaux entre pays membres ; il repose également sur des institutions transfrontalières chargées de mettre en place des législations communes (c'est le rôle de la Commission européenne) valables dans tous les pays membres, et pouvant faire l'objet de sanctions en cas de transgression.

Ces législations communes ont un objectif prioritaire : permettre aux entreprises de faire circuler librement - c'est-à-dire sans entraves douanière, réglementaire ou politique - leurs marchandises, leurs capitaux et leurs investissements. La chose est importante à comprendre : dans le marché unique européen, les entrepreneurs n'ont pas seulement le droit de faire circuler d'un pays à l'autre les biens qu'ils vendent aux consommateurs, mais ils gagnent également le droit de délocaliser sans entraves leurs usines, leurs bureaux, leurs ateliers de production et l'ensemble des postes de travail nécessaires à leurs activités.

Se faisant, l'équilibre jadis atteint dans certains pays - entre organisations patronales et syndicales, dans le cadre de la démocratie économique - est rompu. Non seulement les travailleuses sont mises en concurrence internationale par des firmes privées débarrassées des frontières politiques, mais l'ensemble des systèmes législatifs nationaux sont également mis en concurrence les uns contre les

---

<sup>53</sup> Lire à ce propos l'ouvrage collectif de Belén Balanya, Ann Doherty, Olivier Hoedeman, Adam Ma'anit et Erik Wesselius, « Europe INC. Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale », éditions Agone, 2005.

autres. En effet, le marché unique européen n'exige aucun préalable sérieux en matière d'harmonisation sociale, fiscale ou environnementale. C'est pourquoi les conseils d'administration (pilotant holdings ou multinationales privées) se retrouvent libre de faire leur *shopping législatif* en (dé)localisant leurs activités - et des centaines ou milliers de postes de travail correspondants - dans les régimes politiques et cadres juridiques qu'ils préfèrent. Sans surprise, les systèmes juridiques les moins contraignants (pour les grandes entreprises) ont beaucoup d'attrait à leurs yeux. Évidemment, les démocraties économiques ne peuvent que souffrir d'un tel régime juridique international : avec le libre-échange et sa course infinie vers plus de compétitivité marchande, *les lois et règles démocratiques* deviennent une *variable d'ajustement* dont le secteur privé est l'arbitre. S'ils veulent diminuer arbitrairement leurs coûts de production pour maximiser leurs bénéfices, les entrepreneuses et investisseurs ont l'embaras du choix : de nombreux pays dépourvus de législations contraignantes - sur le plan social, fiscal ou écologique – leur tendent les bras ! Dans ce jeu de dupes, les gouvernements des pays membres se font alors violence pour attirer, chez eux, des investisseurs de plus en plus volages, à charge pour les nations les plus démocratiques de démanteler peu à peu les législations héritées des conquêtes ouvrières, pour laisser place à un monde inégalitaire où contrats et conditions de travail précaires regagnent du terrain.

Après des décennies de démocratisation de la vie en entreprise, on assiste ainsi à un brusque reflux chaotique vers la tyrannie économique. Un reflux marqué par d'incessantes modifications législatives (flexibilisation accrue de l'organisation du travail, autorisation de multiples formes de contrats précaires, assouplissement des procédures de licenciements, etc.). Un reflux également marqué par le détricotage des services publics mis au service de l'intérêt général (au nom de leur amélioration, ces services publics doivent obéir à des logiques de plus en plus marchandes, quand ils ne sont pas simplement privatisés). Un reflux, *last but not least*, qui fait tant de cadeaux au monde du *capital* qu'il en étouffe, au passage, certaines sources de financement des filets de protection sociale. Or, ces filets furent tendus pour permettre à tout un chacun de faire face à des besoins fondamentaux (comme une opération chirurgicale coûtant des milliers ou des dizaines de milliers d'euros). En diminuant l'obligation faite aux entrepreneurs de les financer, diverses mesures d'économies budgétaires deviennent justifiables, comme rendre leur accès beaucoup plus conditionnel et sélectif (par exemple, en effectuant un contrôle draconien des chômeurs alors que les exilés fiscaux bénéficient d'une grande tolérance politique). L'équilibre des droits et devoirs respectifs des entrepreneuses et des travailleurs se remet à pencher abusivement en faveur du *capital*, incarné par des individus millionnaires ou milliardaires et les plus puissantes firmes privées transnationales<sup>54</sup>.

Ce reflux de la démocratie économique n'est pas le fruit du hasard : il est le résultat de stratégies mises en place par de puissantes fédérations patronales (comme BusinessEurope) et des collectifs de multinationales (comme l'ERT) qui ont convaincu l'Union européenne et ses états-membres d'adopter un cadre juridique innocemment nommé libre-échange. En vérité, ce cadre juridique organise une mise en concurrence internationale des travailleurs et des systèmes législatifs restés nationaux (notamment les normes sociales, fiscales et environnementales) et devient ainsi un moyen, fort commode pour le gratin du monde patronal, de contourner les contraintes de la démocratie économique. Voilà le contexte - tout à la fois culturel, politique, institutionnel et juridique - dans lequel apparaît la révolution numérique, et qu'on peut résumer à l'aide d'un tableau.

---

<sup>54</sup> Au moment d'écrire ces lignes, le 4<sup>ème</sup> scandale d'évasion fiscale (nommé « Paradise Papers ») vient d'éclater dans la presse, éblouissant au passage (notamment) les sociétés Apple et Nike, la Reine d'Angleterre, le chanteur Bono (du groupe U2) ou encore le coureur automobile Lewis Hamilton.

Les capitalismes en Occident			
	Cadre	Régime politique	Type de capitalisme
XIX <sup>ème</sup> siècle	État-nation	Tyrannique et/ou inégalitaire (pour certains groupes sociaux)	Tyrannie économique
XX <sup>ème</sup> siècle	État-Providence	Démocratie	Démocratie économique
Fin XX <sup>ème</sup> / Début XXI <sup>ème</sup> siècle	Instances supranationales (dont l'Union européenne)	Technocratie (trop proche des milieux d'affaires)	<b>Shopping législatif</b>  Mise en concurrence des normes nationales (sociales, fiscales et environnementales) par des holdings et des multinationales via le « libre-échange ».
<p>Avec le <i>shopping législatif</i>, les lois (votées par les Parlements) deviennent une variable d'ajustement mise au service de la rentabilité maximum de puissantes entreprises privées qui ne paient plus que des impôts symboliques, contournent les règles démocratiques et menacent les gouvernements de transformer leurs électeurs en chômeurs, et leurs régions en déserts économiques, s'ils n'assouplissent pas les règles - jadis coercitives - s'appliquant aux (plus grandes) firmes privées.</p>			

## Chapitre V : des liens (trop étroits) entre pouvoirs politiques et collectifs de multinationales numériques

Le cadre politique jadis dominant (à savoir l'état-nation) est aujourd'hui dépassé par des structures institutionnelles qui le débordent largement (comme l'Union européenne). Cela ne poserait guère de problème si, passant d'un niveau de pouvoir à l'autre, les procédures institutionnelles et décisions politiques avaient conservé - ou mieux : développé ! - les grandes conquêtes démocratiques et socioéconomiques jadis obtenues dans le cadre de l'état-nation. Mais comme nous venons de le voir, ce n'est pas le cas, loin s'en faut...<sup>55</sup>

Évidemment, les firmes marchandes les plus puissantes de la Planète sont parfaitement conscientes de cette perméabilité des institutions européennes à leurs projets. Et les firmes numériques ne font pas exception à cette règle. C'est pourquoi - malgré une concurrence féroce pour vendre leurs produits respectifs - elles font alliance au sein d'organisations collectives chargées de défendre leurs intérêts communs. L'une de ces organisations a un nom : DigitalEurope.

### Que veut DigitalEurope ?

Les positions de DigitalEurope sont le fruit des discussions internes entre ses membres. Parmi ceux-ci, on trouve notamment de puissantes firmes marchandes asiatiques, américaines et européennes. Même si l'exercice de lecture est fastidieux, mentionnons la liste des sociétés membres en novembre 2017 : Adobe, Airbus Group, Amazon, AMD, Apple, BlackBerry, Bose, Brother, CA Technologies, Canon, Cisco, Dell, Dropbox, Epson, Ericsson, Fujitsu, Google, Hewlett Packard, Hitachi, HP, Huawei, IBM, Intel, JVC Kenwood, Konica Minolta, Kyocera Document Solutions, Lenovo, Lexmark, LG Electronics, Loewe, Microsoft, Mitsubishi Electric, Motorola Solutions, MSD, NEC, Nokia, Nvidia, Océ, OKI Printing Solutions, Oracle Corporation, Panasonic, Philips, Pioneer, Qualcomm, Ricoh, Samsung, SAP, SAS Institute, Schneider Electric, Sharp Electronics, Siemens, Sony, Swatch Group, Tata Consultancy Services, Technicolor, Texas Instruments, Toshiba, TP Vision, VMware, Western Digital, Xerox, Zebra Technologies.

En plus de ces sociétés originaires des régions les plus riches de la planète, DigitalEurope accueille également en son sein des fédérations patronales actives dans les secteurs d'activités high-tech. Ces fédérations patronales sont majoritairement issues de pays membres de l'Union européenne (23 pays concernés<sup>56</sup>), mais également de quatre pays non-membres de l'Union européenne (à savoir la

<sup>55</sup> Le lecteur qui estimerait que la démonstration faite à ce propos n'est pas assez étoffée pourra trouver davantage d'arguments dans mon livre « Europe : une biographie non autorisée (De la paix américaine à la civilisation-poubelle) » paru aux éditions Aden en 2014.

<sup>56</sup> Les fédérations patronales sont issues des pays membres de l'UE suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Royaume-Uni. [Il n'y a donc aucune fédération patronale digitale en provenance de la Croatie, de la Lettonie, du Luxembourg, de Malte et de la République Tchèque].

Biélorussie, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine<sup>57</sup>). Ensemble, ces firmes marchandes et ces fédérations patronales numériques définissent des orientations et des stratégies communes.

L'un de leurs axes de travail consiste à présenter un argumentaire général pour donner du sens et de la légitimité à la transformation digitale de la société. Sans surprise, leur leitmotiv est celui d'un monde qui va s'améliorer à tous points de vue - autonomie individuelle, création d'emplois et de productivité, solutions aux problèmes écologiques, rapports moins hiérarchiques dans la société... - grâce à l'introduction massive d'outils numériques dans tous les interstices de notre vie (réseaux de transport, villes et campagnes, maisons et bureaux...). Sans que cela étonne vraiment, on retrouve à peu près le même discours dans un grand nombre de rapports politiques gouvernementaux (ou sur le site officiel de la Commission européenne) consacrés aux projets numériques. Tous assèntent la même idée : les outils numériques sont un bienfait d'intérêt général pour autant qu'on en ait la maîtrise, ce qui implique d'agir au plus vite pour digitaliser nos sociétés...

Mais concrètement, ça veut dire quoi « digitaliser la société » ?

Pour DigitalEurope, cela peut tenir en une phrase : il faut créer (au minimum à l'échelle européenne, si possible à l'échelle mondiale) un marché numérique aussi globalisé que possible. Comprenons bien : DigitalEurope ne se contente pas de réclamer aux gouvernements nationaux des infrastructures numériques à haut débit, des réformes législatives en faveur de l'entrepreneuriat marchand ou encore diverses mesures pour accélérer la croissance du secteur numérique ; DigitalEurope réclame que ces mesures politiques soient adoptées simultanément, de façon uniforme et concertée, en un maximum d'endroits dans le monde. Pas question qu'un pays développe ses propres normes et réseaux numériques indépendamment des autres, car cela créerait des distorsions nationales (chaque pays adoptant ses standards ou législations de référence), nuisant ainsi à l'échange transfrontalier de flux numériques qui sont le nouvel or noir du secteur. En effet : soit le produit qui circule grâce au flux numérique est payant (par exemple, l'abonnement à un site de streaming officiel) et cela rapporte logiquement de l'argent à la firme propriétaire du site ; soit l'accès au flux numérique est gratuit, et ce sont alors les données récoltées sur l'utilisateur (centres d'intérêts, habitudes, goûts, profession, etc.) qui sont rentabilisées pour être revendues au plus offrant.

Cependant, mettre en place un marché digital numérique - sur une base territoriale aussi large que possible - n'est guère aisé. Cela implique la participation active d'institutions politiques d'égale envergure au territoire convoité. Chose dont DigitalEurope est parfaitement consciente, ainsi qu'elle le mentionne dans sa brochure « *A day in the life of Elisa by 2019* »<sup>58</sup> où elle égrène ses demandes adressées à l'Union européenne. Épinglons notamment les requêtes suivantes :

- adopter de nouveaux **traités de libre-échange international** : officiellement, il n'est évidemment pas question de renforcer le *shopping législatif* déjà existant, mais bien de « travailler à une plus grande coopération économique internationale en soutenant des accords de commerce multilatéraux et des accords de libre-échange avec les partenaires européens partout dans le monde ». L'un des enjeux consiste à globaliser les normes, les standards et les législations à une échelle géographique toujours plus large, pour permettre l'émergence d'un marché numérique aussi globalisé et unifié que possible ;

<sup>57</sup> Source : site officiel de DigitalEurope.

<sup>58</sup> Le document peut être consulté sur le site officiel de DigitalEurope. Les passages entre guillemets sont une traduction (approximative) de certains passages du document.

- promouvoir un **esprit d'entreprise numérique** : officiellement, il n'est évidemment pas question d'un bras de fer entre *travail* et *capital* pour s'accaparer une plus grande part des richesses. Par contre, il est bien question d'investissements publics et de réformes législatives pour « permettre aux entrepreneurs de prospérer (1) en leur donnant accès à la meilleure infrastructure numérique possible », « (2) en minimisant la paperasserie et l'incertitude juridique » (comprenez : moins de lois contraignantes !), « (3) en les aidant à accéder à des financements, et (4) en améliorant la qualité des compétences numériques et de leadership dans le monde du travail » ;
- créer davantage d'**emplois et compétences numériques** : là encore, pas un mot sur la qualité des emplois et leur lien avec la démocratie économique. Les mots utilisés par DigitalEurope sont plus lisses (mais pas moins innocents) : pour « répondre à la demande croissante d'investisseurs à la recherche de gens dotés de compétences numériques », il faut « transformer l'éducation », développer tous azimuts les formations numériques et soutenir l'émergence de « formes de travail plus mobiles » ;
- instaurer de la **confiance dans les outils numériques** : la publicité et les succès populaires de certains outils numériques (comme le Smartphone) ne suffisent pas à DigitalEurope. Pour favoriser un basculement permanent de tout un chacun dans le monde ultra-connecté, DigitalEurope demande à l'Union européenne de rassurer citoyens et consommateurs quant à la sécurité des outils numériques quels que soient l'usage auxquels ils sont affectés. Bien entendu, cette confiance instaurée dans l'esprit du public à une limite : « ne pas nuire à la créativité du secteur ». C'est pourquoi Digitaleurope revendique l'adoption « de règles simples et harmonisées » sur la protection des données, à condition toutefois d'apporter « suffisamment de flexibilité pour permettre aux compagnies d'innover et de s'adapter » en permanence ;
- garantir une **meilleure accessibilité** : qu'il soit question de personnes ou de territoires, l'Union européenne doit favoriser l'accès de tous (pauvres et personnes handicapées, régions rurales, zones blanches...) à la société numérique. C'est pourquoi - en pleine période d'austérité frappant durement les politiques de solidarité - des investissements publics doivent néanmoins être consacrés au développement des infrastructures numériques, si possible à haut débit. Évidemment, cela n'a rien d'altruiste : à partir du moment où les données de connexion sont l'or noir du futur, accroître le nombre d'utilisatrices (même pauvres) d'outils numériques est un moyen commode de faire gonfler les profits des firmes partant à la récolte des données de connexion.

Notons que DigitalEurope sait également prendre des postures citoyennes, en évoquant par exemple l'utilisation future de composants moins énergétivores et moins polluants. Une posture avantageuse pour l'image du secteur, mais qui contraste fortement avec son action concrète sur des sujets sensibles comme les « minerais de sang ». Il s'agit de matières premières originaires de régions où la guerre sévit (précisément pour s'accaparer les richesses minières) avec son cortège de violences et d'atrocités, tels que millions de morts, viols et même (parfois) épuration ethnique. Aux yeux de DigitalEurope, aucune de ces horreurs n'est suffisamment grave pour interdire l'exploitation des « minerais de sang » qui doit

être laissée à la libre appréciation de chaque entreprise, ainsi qu'elle l'a fait savoir (avec beaucoup d'insistance) à l'Union européenne en 2014<sup>59</sup>.

Après ce petit tour d'horizon des revendications de DigitalEurope en faveur d'un marché numérique, intéressons-nous à présent au projet politique concret de l'Union européenne à travers un axe phare du programme numérique européen : l'index DESI.

## L'index DESI de la Commission européenne (et les coopérations institutionnelles)

Depuis son lancement, le programme numérique de la Commission européenne a déjà connu plusieurs mutes et changements de noms. Par contre, le fond n'a pour l'essentiel pas changé : il s'agit d'instaurer un marché numérique européen répondant *grosso modo* aux priorités marchandes qu'on vient de voir. Qu'on en juge plutôt à travers l'index DESI de la Commission européenne...

L'index DESI formule cinq recommandations prioritaires pour les Etats-membres de l'Union européenne. Il s'agit respectivement :

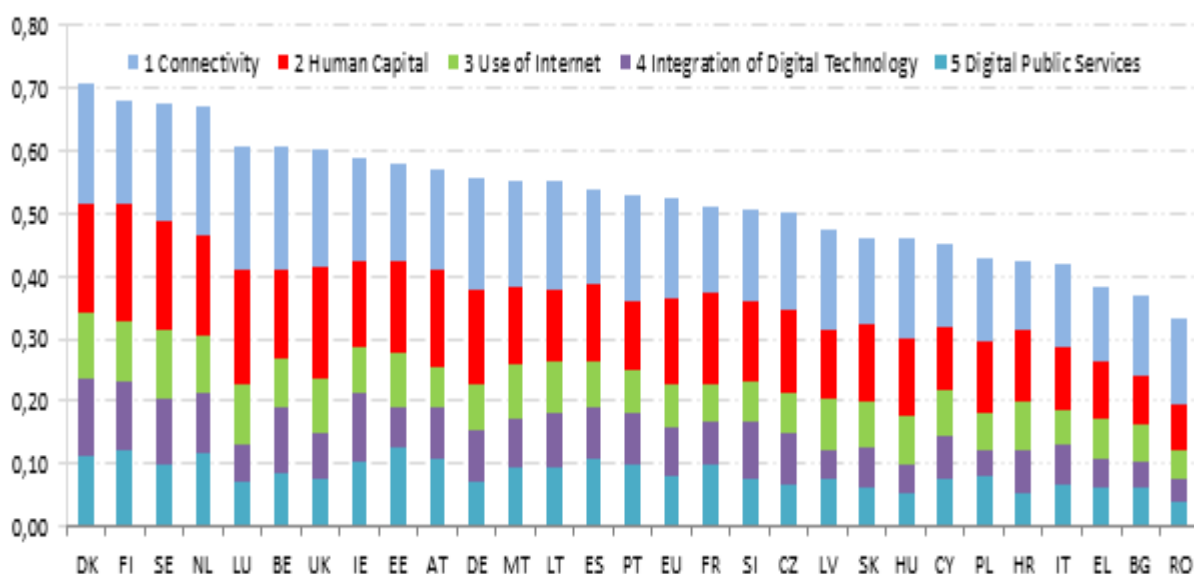
- 1) **D'augmenter la connectivité numérique du territoire**, de manière à rendre les outils numériques plus accessibles (en qualité, en vitesse, en prix, etc.) sur l'ensemble du territoire des états-membres ;
- 2) **D'investir dans le capital humain**, en transformant l'enseignement et les formations (pour tous les publics : jeunes, adultes, salariés, chômeurs...) afin d'y inclure l'acquisition de compétences permettant d'utiliser et/ou de maîtriser une vaste gamme d'outils numériques, aussi bien dans la vie professionnelle que privée ;
- 3) **De Favoriser les usages d'Internet**, de manière à ce que la population recoure de plus en plus souvent (et de plus en plus spontanément) au services en ligne, que ce soit pour regarder du contenu (informations, vidéos) ou effectuer des transactions en ligne. à titre d'exemple, la Commission européenne encourage notamment le commerce en ligne transfrontalier qui consiste à acheter des produits sur un site situé dans un autre pays membre que celui dans lequel on vit ;
- 4) **D'intégrer l'ensemble du monde économique dans l'écosystème numérique**, en accordant une attention toute particulière aux PME (ou à de grandes industries encore récalcitrantes) qui doivent basculer massivement dans l'e-commerce et l'usage d'outils numériques connectés ;
- 5) **De développer les services publics numériques**, afin que l'ensemble des services publics et administratifs basculent, eux aussi, dans l'interactivité en ligne.

Chaque année, sur base de ces indicateurs, la Commission européenne dresse un bulletin pour chacun des états-membres, distribuant ses bons et mauvais points sur base desquels elle formule ses recommandations à chaque nation pour l'année à venir. Voici, à titre d'exemple, le tableau récapitulant la position de chaque pays membre en 2017<sup>60</sup> :

<sup>59</sup> Source : Cash investigation, « Les secrets inavouables de nos téléphones portables », émission documentaire présentée par Élise Lucet et diffusée le 4 novembre 2014 sur France 2.

<sup>60</sup> Source : site officiel de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>).

Digital Economy and Society Index (DESI) 2017 ranking



Comme on le voit, le TOP 5 des bons élèves est constitué comme suit : Danemark, Finlande, Suède, Pays-Bas, Belgique. Une Belgique où les plans numériques se déclinent à différents niveaux de pouvoir (fédéral et régional), en collant au plus près aux objectifs européens, qui sont aussi ceux de DigitalEurope, et pour lesquels énormément d'argent public est investi<sup>61</sup>. N'en concluons cependant pas trop vite que tout est toujours rose entre le monde politique et les collectifs marchands.

Sur certains points, il arrive que de sérieux désaccords surviennent ou subsistent entre lobbies marchands et décideurs politiques. Par exemple, DigitalEurope rêve de faire disparaître le droit d'auteur qui ralentit (inutilement à ses yeux) les flux numériques transfrontaliers et la croissance des données de connexion (or noir) à récolter sur les utilisateurs. Mais jusqu'ici, la puissante organisation patronale continue à se heurter à un mur... constitué par l'opposition farouche de certains états-membres à l'abolition du droit d'auteur. De même, un accord conclu récemment entre les états-Unis et l'Union européenne renforce quelque peu la protection de la vie privée des citoyens européens lorsque leurs données sont transférées aux états-Unis. Bien que la protection offerte soit loin d'être draconienne, DigitalEurope s'est quand même offusqué de cette nouvelle procédure - jugée trop rigide, et présentée comme un frein à une circulation fluide des flux numériques transatlantiques - sans pour autant parvenir à retourner en sa faveur le point de vue des institutions européennes.

Néanmoins, dans de nombreux domaines, les convergences sont fortes entre l'Union européenne et DigitalEurope. Par exemple, l'Union européenne apporte son soutien indéfectible à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange, et y inclut même un volet numérique (visant notamment à adopter des normes et des infrastructures compatibles entre les pays signataires).

<sup>61</sup> À titre d'exemple, le site officiel du gouvernement wallon consacré à la stratégie numérique (intitulé DigitalWallonia) reprend les onglets suivants : Territoire numérique, Entreprises, Services publics, éducation et talents, Secteur du numérique.

Plus révélateur : DigitalEurope participe à diverses coopérations (plus ou moins formelles) avec la Commission européenne et certains gouvernements. En guise d'exemple, mentionnons le *Forum Stratégique sur l'entrepreneuriat numérique* : lancé en 2014 par la Commission européenne, ce Forum réunit des responsables politiques (européens et nationaux) et des milieux d'affaires. On cherchera en vain la présence d'organisations syndicales ou d'ONG en son sein. C'est donc ensemble, de façon exclusive, que les mondes politiques (européen, nationaux) et les milieux d'affaires numériques cherchent à développer une vision commune, que ce soit pour identifier les axes politiques prioritaires de la société digitale ou évoquer ses bienfaits supposés dans le futur<sup>62</sup>.

Le fruit de cette collaboration est un projet concret : transformer l'actuel marché unique en marché numérique européen. Ce qui implique, on l'a vu, une vaste palette d'interventions politiques incluant pêle-mêle des investissements publics, le développement d'infrastructures, de nouvelles missions pour l'enseignement, la mise en ligne des services publics ainsi que diverses aides et soutiens pour faire basculer l'ensemble de l'économie, notamment les PME, dans l'ère numérique. Notons-le : sans ces nombreuses politiques volontaristes, la digitalisation de nos sociétés resterait encore une chimère en devenir.

La question se pose alors : si le monde politique fait tant d'efforts pour digitaliser la société, quels sont ses oublis éventuels pour réguler ce secteur qu'il contribue à faire émerger ?

### Premier credo européen : le numérique doit obéir à des logiques marchandes

Un premier oubli conséquent a trait aux logiciels libres : la Commission européenne ne fait rien pour favoriser l'open source et le partage de fichiers numériques transformables par leurs utilisateurs. Que du contraire : à travers certaines décisions politiques (comme la Directive « Secret des Affaires » ou les chapitres consacrés à la propriété intellectuelle dans les accords de libre-échange), l'Union européenne tend plutôt à renforcer le droit de propriété en lien avec des brevets, noms de marques et autres créations intellectuelles. Tout profit pour les firmes multinationales qui peuvent conserver des monopoles et des marges de gains confortables, y compris avec des outils numériques censés faire naître une société au coût marginal zéro !

Pour bien comprendre cet enjeu, arrêtons-nous un instant sur le mot « *propriété intellectuelle* ». Contrairement à l'idée reçue - selon laquelle « *défendre la propriété intellectuelle, c'est juste interdire la contrefaçon* » -, la propriété intellectuelle appartient à un vaste arsenal législatif. Ce dernier peut se renforcer ou se déforcer au fil du temps, selon les choix et valeurs qui dominent une société, modifiant ainsi les propriétaires légitimes de certaines richesses économiques. Prenons un exemple illustratif : la sidérurgie en Belgique. Ce secteur d'activités a connu une longue histoire industrielle, avec des investissements publics conséquents (pour rénover l'outil) à de multiples reprises. Un débat est donc possible : étant donné l'argent public investi dans la rénovation des outils sidérurgiques en Belgique, quelle part de cette créativité technique appartient collectivement aux contribuables (qui ont payé de leurs impôts ces investissements) ? Dans le même ordre d'idées, les générations de travailleurs qui se sont succédées pendant deux siècles pour faire tourner l'outil sidérurgique ont joué un rôle essentiel pour transmettre un savoir-faire et une expérience précieuses, y compris pour améliorer et moderniser

---

<sup>62</sup> Le lecteur intéressé pourra consulter les documents du Forum Stratégique sur l'entrepreneuriat numérique dans la rubrique Press Room (onglet Publications) du site de DigitalEurope (<http://www.digitaleurope.org/>).

ces outils : quelle part de cette créativité technique leur revient ? Pour les partisans d'un renforcement des droits de propriété intellectuelle, la réponse est simple : toutes les innovations se trouvent concentrées dans le brevet, et c'est le détenteur du brevet qui raffle toute la mise.

Loin d'être neutre, ce choix politique a des impacts concrets sur les inégalités via la capture de brevets par fusions-acquisitions : lorsque le groupe ArcelorMittal a racheté certains sites de production sidérurgique en Belgique, il a également mis la main sur les brevets. Au cours des années suivantes, ArcelorMittal a fermé la plupart de ses sites de production en Belgique, détruisant au passage plusieurs milliers d'emplois. Mais le leader mondial de l'acier a pu tout à loisir conserver « ses » brevets pour dupliquer outils et savoir-faire « belges » dans l'ensemble de ses sites de production sur la Planète. Sans avoir, bien sûr, à dédommager les contribuables et travailleurs qui ont pourtant contribué aux innovations devenues la propriété d'ArcelorMittal.

Un droit de propriété intellectuelle, accordé « les yeux fermés » par le monde politique, peut également aboutir à une conséquence funeste pour l'intérêt général : l'évasion fiscale. Imaginons qu'un holding ait des activités importantes dans un premier pays où les *bénéfices* réalisés sont *taxés normalement*<sup>63</sup> (appelons ce pays « tiroir du haut »), mais voudrait transférer ces bénéfices sans payer d'impôts dans un paradis fiscal (appelons ce paradis fiscal « tiroir du bas »). Pour transposer ces bénéfices (avant toute imposition) du tiroir du haut vers le tiroir du bas, il suffit au holding de posséder des filiales distinctes dans ces deux régions du monde, puis d'endetter sous un faux prétexte la filiale localisée dans le tiroir du haut, qui y perd tous ses bénéfices, vis-à-vis de la filiale sise dans le tiroir du bas. En gros, il s'agit de siphonner *artificiellement* les bénéfices d'une région où ils sont taxés vers une région où ils ne le sont pas. L'un des prétextes pour y arriver, c'est la propriété intellectuelle. De nos jours, les multinationales abusent de ce droit pour déposer des brevets (réels ou bidons) *au nom de la filiale située dans un paradis fiscal*. À charge pour les autres filiales du groupe (situées dans des régions où des impôts sont réclamés sur les bénéfices) de « rembourser » l'usage des brevets utilisés au cours de leurs activités. Évidemment, comme il s'agit de transactions entre filiales d'un même groupe, ce jeu d'écritures est une arnaque dans laquelle le holding ne perd pas un sou mais gagne, au contraire, des millions ou des milliards d'euros en éludant l'impôt. Les grands perdants sont les populations des états spoliés, car le manque à gagner pour les finances publiques est tantôt compensé en taxant plus lourdement les contribuables, tantôt compensé par des mesures d'austérité tailladant les politiques de solidarité, les filets de protection sociale mais aussi le soutien financier de l'état à de nombreux projets associatifs ou culturels.

Telle est la logique d'une propriété intellectuelle « forte », c'est-à-dire accordant tous les bénéfices des innovations techniques à un propriétaire exclusif comme s'il en était l'unique créateur (ce qui est rarement le cas en vérité), ce dernier pouvant en outre abuser de ce droit pour contourner des lois et aggraver les inégalités lorsqu'il possède des filiales dans plusieurs pays.

En "oubliant" d'accorder des facilités juridiques pour les logiciels libres, et en renforçant simultanément la portée des droits de propriété intellectuelle, la Commission européenne fait un choix clairement politique : celui de développer des infrastructures numériques mises au service d'une logique marchande, et tant pis si celle-ci renforce la concentration de richesses et le contrôle d'outils

---

<sup>63</sup> On veut dire par là que les entreprises privées sont, à l'image des citoyens, soumises à l'obligation légale de contribuer de façon conséquente au financement des politiques publiques. Notons que ces contributions ne sont pas à fond perdu pour les entreprises privées qui bénéficient, par exemple, des investissements publics dans les infrastructures de transport, l'enseignement, les tribunaux et autres forces sans lesquelles le commerce et l'industrie ne seraient guère aussi florissants.

numériques par une poignée de multinationales propriétaires des brevets qu'elles capturent (à l'instar de Google/Alphabet) dans leur vaste toile.

Ce n'est cependant pas le seul choix politique, lourd de conséquences, dans les arbitrages politiques et numériques de l'Union européenne.

## Second credo numérique européen : La « démocratie économique », ça n'a pas d'importance...

On l'a vu et dit : avoir une démocratie économique en bonne santé est un élément déterminant dans la lutte contre les inégalités, mais la création de vastes zones de « libre-échange » (sans harmonisation sociale, fiscale et environnementale préalable) mène à des logiques de shopping législatif qui rongent les fondations de la démocratie économique. Loin de faire volte-face à ce sujet, le projet numérique européen consiste à *aggraver* le problème en dotant le marché unique européen d'infrastructures et d'outils qui vont *accélérer* la mise en concurrence déloyale des législations et *élargir* les secteurs d'activités concernés. L'accélération est due, bien entendu, à l'efficacité d'outils numériques de plus en plus performants pour échanger rapidement toutes sortes de flux et d'échanges transfrontaliers (argent, fichiers, données...). Mais en quoi doter le marché unique européen (déjà existant) d'outils numériques va-t-il élargir le spectre des activités menacées par le shopping législatif ? La réponse est simple : en rendant délocalisables des activités qui ne l'étaient pas jusqu'ici ! Par exemple, lorsque le marché européen (non digital) est entré en vigueur au début des années 1990, certaines activités - comme le commerce - restaient ancrées localement. Mais la mue technique actuelle change la donne : plus besoin de se rendre physiquement dans un magasin pour acheter des produits, il suffit d'avoir un objet connecté entre les mains et l'e-commerce nous tend les bras ! Pour les firmes privées désireuses de maximiser leurs profits, c'est une aubaine : on localise la maison-mère du site dans un pays attractif sur le plan législatif, et on ne laisse - à un jet de pierre des consommateurs - que d'immenses entrepôts sans clients aux travailleurs pressurés comme des citrons, avec une escouade de drones pour se charger des livraisons (pour autant qu'une autorisation légale soit donnée en ce sens).

Cette mise à mort du commerce de proximité n'est pas l'effet du hasard mais un choix clairement politique : dans ses multiples critères d'évaluation d'une bonne politique numérique, la Commission européenne demande notamment à ses états-membres de pousser leurs citoyens à utiliser plus fréquemment les services en ligne, y compris pour faire des achats d'e-commerce transfrontaliers.

Le programme numérique européen a donc clairement pour objectif de renforcer les logiques de *shopping législatif*, favorables aux multinationales et autres holdings financiers. Dans ce contexte, tout comme le train fut jadis un instrument d'oppression entre les mains d'immenses empires coloniaux, l'outil numérique risque de devenir un outil de domination contrôlé par de puissants empires marchands. Grâce aux infrastructures numériques développées avec le soutien de la Commission européenne, les grandes firmes mondiales vont jouir d'une capacité à se déplacer plus vite, pour se jouer plus facilement des frontières politiques et mettre en concurrence tous les acteurs et groupes sociaux ancrés localement (c'est-à-dire liés à un territoire particulier) tels que gouvernements nationaux et régionaux, villes et communes, PME et petites entrepreneuses sans oublier, bien entendu, le monde du travail...

Pour renforcer la domination du *capital* sur le *travail*, les investisseurs vont avoir entre les mains l'essentiel des leviers de décision quant aux types d'outils numériques (robots, Intelligence artificielle, véhicules sans chauffeur...) qu'ils comptent acquérir, et les objectifs globaux qu'ils vont leur assigner... Nul doute que les suppressions d'emplois et le durcissement des conditions de travail figureront en bonne place parmi ces objectifs. Lors d'une récente journée consacrée à l'impact du numérique sur le travail, des représentants syndicaux de la FGTB<sup>64</sup> attestaient d'ailleurs de l'existence, déjà bien réelle, de telles pratiques. Tendons-leur une oreille...

Délégué syndical dans le milieu bancaire, Pierre Merveille faisait le constat suivant : la numérisation, à laquelle il assiste aujourd'hui dans son milieu professionnel, sert de prétexte à la direction pour restructurer en profondeur l'organisation du travail et chambouler la place dévolue aux travailleuses dans les compagnies d'assurances et les banques. Lesquelles vendent essentiellement des produits dématérialisés (contrats d'assurance, prêts bancaires, etc.) dont la production peut facilement être délocalisée grâce à des « autoroutes de l'information » menant vers les pays à bas salaires (certaines banques reçoivent même l'autorisation d'utiliser, en Belgique, de la main-d'œuvre indienne sans avoir à respecter l'ensemble des règles et lois sociales en vigueur !). Pour aggraver les choses, l'arrivée d'outils numériques - comme les robots dotés d'Intelligence artificielle - rend caduc de nombreux postes de travail, conduisant alors (dans un contexte où *le capital* décide seul de l'affectation des gains de productivité) à des restructurations et licenciements massifs. C'est notamment le cas à la banque ING qui a décidé de se séparer de plus de 3.000 travailleuses, auxquels il faut ajouter les nombreux contrats précaires non renouvelés et les indépendants employés dans certaines filiales dont le travail va cesser. Parce qu'ils sont jugés trop vieux pour utiliser des outils techniques flambants neufs, les salariés âgés de 45 ans et plus sont les premières victimes de cette digitalisation des métiers bancaires, à charge pour eux de transmettre leur longue expertise et leur savoir-faire aux travailleurs plus jeunes appelés à les remplacer. Par ailleurs, des modifications horaires et des missions de travail par objectifs (revenus à la hausse au fil du temps) sont également imposées par l'employeur lors de la mise en place des outils numériques qui effacent la visibilité du management de l'entreprise. En cas de problème, une direction lointaine fait retomber toute la faute sur les travailleuses, disculpant de façon automatique une organisation du travail remaniée par ses soins ainsi que les outils numériques jugés infaillibles.

Même constat dans le secteur industriel, où le délégué Fernand François prenait acte du fait suivant : les progrès techniques accumulés *par le passé* ont déjà permis au groupe L'Oréal (dans lequel il travaille) de diminuer drastiquement le nombre et le coût moyen des salariés, notamment en recourant à de la sous-traitance et à diverses formes d'emplois précaires. Plus récemment, les premiers chariots-élévateurs sans chauffeur ont fait leur entrée dans l'usine, annonçant une greffe numérique qui va se poursuivre pour jeter peu à peu les travailleurs surnuméraires comme des Kleenex, et utiliser l'habillage numérique de sa production pour mettre à poil le monde du *travail*<sup>65</sup>.

Si cette tendance se confirme dans l'avenir, c'est-à-dire *si les gouvernements nationaux et l'Union européenne persistent à autoriser les autorités patronales à faire usage de l'arme numérique pour torpiller le monde du travail*, il est évident que les inégalités vont croître. Menacés par cette précarité galopante, il n'est guère étonnant de voir les travailleurs se montrer méfiants à l'égard de la numérisation de leur milieu de travail. En 2016, le *Laboratoire d'études sur les Nouvelles Formes de*

<sup>64</sup> La Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB) est l'une des deux principales organisations syndicales de Belgique, née au XIX<sup>ème</sup> siècle du mouvement ouvrier socialiste.

<sup>65</sup> La 3<sup>ème</sup> journée des états généraux du travail a été organisée par le CEPAG à Beez (Namur), le 20 septembre 2017. La retranscription vidéo est disponible via la rubrique CEPAG TV située - hélas - sur le service YouTube de Google/Alphabet.

*Travail, l'Innovation et le Changement* (LENTIC) a mené, en collaboration avec des salariées affiliées au SETCA de la région de Liège<sup>66</sup>, une étude d'évaluation sur les nouvelles formes de travail. Dans cette étude, une majorité des salariés consultés disent ne pas être impactés, à l'heure actuelle, par la digitalisation de l'organisation du travail - à l'exception notable du travail à domicile. Néanmoins, le sentiment qui domine - à l'idée de voir s'installer des outils numériques dans leur milieu professionnel - est négatif : les salariées ont peur de voir se dégrader les liens sociaux professionnels, l'esprit d'équipe, l'organisation collective des travailleurs et une conciliation (plus ou moins équilibrée) entre vie privée et vie professionnelle. Quant aux promesses d'outils numériques mis au service de relations moins hiérarchiques dans l'entreprise, les travailleuses questionnées ne sont pas dupes. Dans le cadre de la concertation sociale que les délégués mènent avec la direction, leur constat est qu'on peut énormément s'exprimer sans jamais être vraiment entendu. *A fortiori* lorsqu'il s'agit d'enjeux stratégiques comme la « gestion des ressources humaines » et le « management de l'entreprise », où leur droit à peser sur les décisions est à peu près nul<sup>67</sup>.

Tous ces constats ne sont guère étonnants, à partir du moment où les axes prioritaires de la politique européenne numérique sont définis en étroite collaboration avec - pour ne pas écrire : *sous l'inspiration directe* - de puissants collectifs marchands, unissant multinationales et fédérations patronales. Lors de leurs sorties médiatiques, ces mêmes fédérations patronales affichent un mépris ostensible, voire agressif, face à toute obligation légale entravant la liberté des plus grosses firmes privées à s'approprier richesses et outils techniques sans frein démocratique. C'est en tenant compte de ce contexte historique particulier, où des choix politiques et des contraintes juridiques mettent la révolution numérique au service d'empires marchands capitalistes qu'on va prendre le risque de formuler certains changements de caps susceptibles, dans un proche avenir, de bouleverser le monde du travail dans nos sociétés.

---

<sup>66</sup> Le Syndicat des employés, techniciens et cadres (SETCA) est l'une des centrales syndicales de la FGTB. L'étude du LENTIC a été construite en quatre étapes successives : entretiens exploratoires (avec un nombre restreint de membres du SETCA), analyse comparative de la littérature syndicale européenne, enquête quantitative auprès de 230 travailleurs affiliés au SETCA (c'est le nombre exact de questionnaires validés) dont les résultats ont été partagés dans des « groupes focus » plus restreints, afin d'en tirer conclusions et perspectives d'actions syndicales. '

<sup>67</sup> LENTIC (en collaboration avec le SETCA Liège), « Rapport d'étude sur les enjeux des nouvelles formes de travail pour la pratique syndicale », travail réalisé par une équipe de chercheuses (Fanny Fox, Marine Franssen) et chercheurs (Grégory Jemine, Frédéric Naedenoen, François Pichault) en octobre 2016.

## Chapitre VI : une tyrannie high-tech aux horizons inédits ?

Dans un contexte politique et juridique extrêmement favorable aux empires marchands planétaires, la mise en place d'une vaste panoplie d'outils numériques - plus ou moins autonomes, reprogrammables à volonté et à distance - pourrait faire *imploser* certaines normes et *repousser* les frontières du possible vers des horizons moins démocratiques. Les normes susceptibles d'imploser sont locales et souvent récentes à l'échelle de l'histoire (il s'agit notamment des normes légales de la démocratie économique, mais aussi de certaines libertés fondamentales comme le droit à la vie privée). Quant aux horizons nouveaux, ils n'en sont pas moins inquiétants par leur capacité à offrir à certains pouvoirs (officiels ou officieux, publics ou privés, bien ou mal intentionnés) des outils de contrôle et de manipulation dont la nature même devrait nous inquiéter. Scannons tout cela d'un peu plus près.

### Diversité possible des futurs emplois existants

Une première frontière susceptible d'imploser est celle des espaces géographiques, des plages horaires et des statuts liés au travail. Auteur d'une remarquable étude consacrée aux impacts sociaux de la digitalisation<sup>68</sup>, Christophe Degryse a recensé une large partie de la littérature consacrée aux diverses manières dont les outils numériques pourraient transformer, demain, le monde du travail. Il épingle notamment les analyses de la *Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail* qui liste neuf grandes tendances dans l'évolution potentielle des formes de travail :

- le **travail à temps partagé** : un salarié travaille, à temps plein, pour un groupement de plusieurs employeuses ;
- le **partage de poste** : un employeur engage plusieurs salariées à temps partiel pour effectuer la même tâche ;
- l'**encadrement intérimaire** : un employeur fait temporairement appel à des expertes de haut vol, extérieures à l'entreprise, pour participer à un projet ou résoudre un problème spécifique ;
- le **travail occasionnel** : l'employeur n'a plus aucune obligation de fournir un temps de travail minimum ou fixe à ses salariées, mais peut les appeler à sa convenance, selon un horaire ultra-flexible ;
- le **travail mobile** : les travailleurs deviennent nomades, ils peuvent se connecter en tout lieu et travailler à tout moment ;
- le **travail basé sur des chèques** : les travailleuses (qui offrent par exemple leurs services via des plateformes en ligne) sont payées à l'aide de chèques, délivrés par un organisme agréé. Selon le niveau des normes légales en vigueur, ces chèques peuvent garantir (ou non) un certain salaire et des cotisations à la sécurité sociale ;
- le **travail réparti entre plusieurs activités** : un travailleur, sous statut indépendant, effectue des tâches morcelées pour un grand nombre de clientes ;

<sup>68</sup> Christophe Degryse, « Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie », publié par ETUI (Institut syndical européen) en 2016 et téléchargeable sur Internet. La classification présentée ici se retrouve aux pages 34 et 35.

- le **travail coopératif** : employeuses et travailleurs sont mis en relation via des plateformes en ligne. Notons que le mot « coopératif » est mal choisi, car la relation n'est pas égalitaire mais asymétrique : les employeuses peuvent parcelliser les tâches, afin de les rendre très simples pour mettre ensuite l'ensemble des Internautes en concurrence, et sélectionner les offres de travail les moins chères (nous reviendrons dans un instant sur ce *taylorisme digital*) ;
- le **travail collaboratif** : des indépendants ou des entreprises de petite taille coopèrent afin de partager des coûts de fonctionnement (comme la location de bureaux) ou briser un certain isolement professionnel.

Toutes ces tendances ne se confirmeront peut-être pas dans l'avenir. Néanmoins, il semble probable qu'on assiste - dans un monde ultra-connecté - à une diversification des façons de gagner sa vie, avec une flexibilité accrue du temps et/ou de l'espace de travail<sup>69</sup>. Cette évolution n'est pas un signe encourageant pour les *relations sociales* à venir : à partir du moment où les horaires et statuts du travailleur éclatent, il est en effet plus compliqué de construire des relations sociales durables, notamment pour organiser une vie familiale stable dans laquelle on partage du temps avec sa conjointe (ou son compagnon) et ses enfants. Or, dans toute société humaine, l'éducation et l'accompagnement affectif des enfants sont l'un des piliers pour construire le *vivre ensemble* de demain. Désynchroniser les espaces et rythmes de vie sans penser à consolider ce pilier fondamental serait une lourde erreur, tout comme abandonner la solution au monde marchand numérique (sauf si l'on veut voir, demain, nos enfants être éduqués et accompagnés affectivement par des robots baby-sitters<sup>70</sup>).

En désynchronisant les horaires et les espaces de travail, il est évident que les travailleuses vont également avoir plus de mal à s'organiser collectivement. En effet, les mobilisations ouvrières se nouent souvent autour du *partage quotidien d'une expérience commune* : si ce socle commun s'effrite, les combats sociaux du monde de *travail* vont probablement prendre (davantage) de plomb dans les ailes. Bien sûr, on peut toujours espérer que les salariés utilisent les outils numériques pour se regrouper et défendre leurs intérêts dans une sorte de syndicalisme 2.0. Des initiatives en ce sens existent déjà<sup>71</sup>, mais il serait illusoire de croire l'outil technique capable de colmater les brèches qui s'ouvrent lorsque les gens ne se rencontrent plus au quotidien. Se regarder, se jauger, s'évaluer, rire ensemble, échanger de vrais mots, se sentir complices, tout cela est fondamental pour décider (ou non) de se faire confiance. On pourrait également penser que la disparition du syndicalisme n'est pas grave, car la bonne volonté et les nouvelles formes de travail vont accoucher spontanément d'un monde où chacun, chacune, aura le droit de mener une existence digne sans craindre la précarité. Ce serait oublier un peu vite les rapports de force qui façonnent et traversent les sociétés humaines depuis des milliers d'années. Dans nos sociétés opulentes, le *capital* et le *travail* ont des intérêts souvent antagonistes. L'ignorer est d'autant plus grave à l'heure où les plus puissantes autorités hiérarchisées - qu'elles soient publiques comme l'état ou privées comme les multinationales - semblent faire alliance pour autoriser

<sup>69</sup> L'étude du LENTIC (en collaboration avec le SETCA Liège), op. cit., revient également (dans ses pages 9 à 11) sur cette réorganisation et cette flexibilisation accrue du travail.

<sup>70</sup> Un scénario qui n'a rien de fictionnel : les robots sociaux (capables d'une certaine interactivité grâce à leur Intelligence artificielle) sont en plein développement. Et leur arrivée dans nos foyers, à titre de substitution de compagnons humains, a de quoi inquiéter ainsi que le raconte la psychologue Sherry Turkle, dans son livre « Seuls ensemble. De plus en plus de technologie, de moins en moins de relations humaines » paru en 2015 aux éditions de L'échappée (1ère édition en langue anglaise : 2011)

<sup>71</sup> En 2009-2010, un site web - nommé Turkopticon - a été créé par Lilly Irani et Six Sillberman. Accessible via une application qu'on télécharge, ce site permet aux travailleuses inscrites sur le site Mechanical Turk d'Amazon (sur lequel des employeurs postent des tâches et services à effectuer) de faire apparaître les évaluations postées par d'autres travailleurs au sujet des employeurs. Source : Christophe Degryse, op. cit., p.39.

une minorité d'individus cupides à siphonner l'essentiel des richesses produites, au mépris du respect humain le plus élémentaire. En atteste notamment le sort de ces travailleurs découpant des poulets à la chaîne aux Etats-Unis, et obligés de porter des langes (ou de s'abstenir de boire toute la journée alors qu'ils font un travail physique) parce que les rendements exigés par leur hiérarchie patronale ne tolère pas les pause-pipi<sup>72</sup>.

Des pratiques tyranniques qui ne sont pas d'un autre âge, mais dépendent essentiellement des groupes sociaux et des valeurs culturelles dominant une société. Certes, même dans un monde où le *capital* tire la couverture financière à lui, certaines formes pressenties de travail numérique (comme l'encadrement intérimaire) pourront sans doute garantir à des travailleurs qualifiés un bon niveau de vie. Mais qu'en sera-t-il pour les nombreuses formes d'emplois mobiles, nomades ou occasionnelles qui s'annoncent plutôt avec le rictus menaçant d'horaires imprévisibles, de salaires modestes et de rentrées financières chaotiques ? Faute d'un barrage efficace contre la cupidité extrême d'une minorité richissime, cela sera synonyme de creusement des inégalités et d'explosion de la pauvreté. Pour empêcher cela, l'histoire récente n'a montré qu'un barrage efficace : ce barrage, c'est le travail encadré socialement par la démocratie économique.

## Vers une extinction graduelle du travail encadré socialement ?

La démocratie économique repose sur des contraintes légales et des prélèvements financiers obligatoires, dans le but de maintenir une certaine cohésion sociale. En développant des politiques publiques de solidarité, on évite à un grand nombre d'humains de basculer dans la précarité. Jusqu'ici, ces obligations légales étaient imposées par un pouvoir local (l'état-nation) disposant de l'autorité légitime et des moyens de faire respecter son droit sur l'ensemble de son territoire. Preuve de réussite : dans les pays où ces règles ont été adoptées, on a vu les classes moyennes émerger et une grande partie de la population mieux gagner sa vie. Y compris une grande partie des entrepreneuses et industriels qui ont vu, grâce au pouvoir d'achat élevé des salariées, leurs affaires devenir florissantes.

Mais ces règles ont commencé à s'effriter avec l'adoption d'accords de libre-échange. Le marché unique européen, notamment, a ravalé ces *contraintes légales* au rang de *normes optionnelles* à choisir librement par des entrepreneurs faisant leur *shopping législatif*. Un contournement de la démocratie économique qui risque bien de s'accélérer et de s'élargir avec la numérisation du marché unique européen : dans un monde ultra-connecté, où plus de marchandises circulent plus rapidement, des régulations *plus fortes* seraient nécessaires pour assurer un certain partage des richesses et maintenir en bon état les filets de protection sociale. Qui plus est, ces régulations devraient se déployer sur une échelle géographique suffisamment vaste pour garantir leur efficacité (c'est-à-dire empêcher les pratiques de dumping entre différents pays). Hélas, l'entité politique qui possède cette envergure géographique - à savoir l'Union européenne - est aussi celle qui est la plus perméable aux intérêts stratégiques des empires marchands. Dès lors, tout porte à croire que la digitalisation de nos sociétés va favoriser l'émergence d'emplois plus précaires à travers les rouages suivants.

Premier rouage inquiétant : l'**explosion de l'e-commerce**. Pour rappel, celui-ci peut rendre délocalisable des activités jusqu'alors liées à un lieu d'implantation fixe (région, ville, village). Mais il peut également contribuer à mettre en place des formes d'organisations du travail particulièrement sordides, c'est-à-dire mal payées, sans moment pour souffler, sans instant pour nouer de vraies relations humaines et où

---

<sup>72</sup> Lire le rapport d'Oxfam Amérique, « No relief. Denial of bathroom break in the poultry industry », édité en 2016 et disponible sur Internet.

l'outil numérique oppresse le salarié (en contrôlant en permanence sa productivité) pour compresser les coûts salariaux de façon tyrannique - à l'instar de ce que fait l'empire du commerce en ligne Amazon<sup>73</sup>.

Autre rouage non moins redoutable : **les plateformes numériques (aux mains d'empires marchands d'échange de services)**, dont la société Uber est l'exemple-type. Ces plateformes numériques marchandes mettent en concurrence directe des emplois « encadrés socialement » (respectant les standards élémentaires de la démocratie économique) avec des emplois précaires, mal payés, échappant à tout cadre contractuel sérieux. Bien entendu, travailler hors de toute norme sociale contraignante aboutit forcément à des prix imbattables pour le consommateur. Et comme aucune norme culturelle forte ne nous impose la prise en considération du malheur ou du bonheur d'autrui dans nos achats quotidiens, la logique du *low-cost* l'emporte. C'est pourquoi les plateformes marchandes d'échanges de services menacent des secteurs entiers d'activités, et les milliers ou millions d'emplois encadrés socialement qui en dépendent. Laisser de telles plateformes marchandes prospérer est incompatible avec la démocratie économique, car cela revient à faire basculer massivement les travailleuses dans de l'emploi ultra-précaire. De l'emploi où le seul patron visible est l'écran d'un Smartphone attribuant les missions planifiées par logiciel... De l'emploi où l'essentiel des charges de travail (achat et entretien d'un véhicule, par exemple) et des risques qui y sont liés (accident) est assumé par le travailleur, et non par la firme privée qui contrôle le site numérique. Une firme privée qui a peu d'obligations à assumer et pas mal de raisons de se frotter les mains... pourvu qu'elle soit arrivée à temps dans son secteur d'activités. Obéissant à l'adage « *le premier arrivé sur le marché rafle l'essentiel de la mise* » (comme Facebook avec les réseaux sociaux ou YouTube avec les vidéos en ligne), ces plateformes numériques créent une sorte d'hyper-capitalisme concentrant pratiquement toutes les activités d'un secteur entre les mains d'une seule entreprise, laquelle engrange l'essentiel des recettes, connaît par cœur l'algèbre de la délocalisation fiscale et s'assure l'exploitation de gigantesques mines de données contenant les habitudes des usagers de sa plateforme<sup>74</sup>.

Troisième rouage numérique favorisant l'émergence d'emplois précaires : **le taylorisme digital mondialisé**. Les plateformes numériques marchandes offrant des services physiques ou matériels (comme véhiculer quelqu'un ou livrer un plat cuisiné) obéissent encore à des règles de proximité. Par contre, tout service échangeable sous format digital peut être mis en concurrence à une échelle mondialisée : il suffit de poster sa demande sur un site *ad hoc* (par exemple : « je cherche un traducteur français → anglais pour un texte de 10.000 signes dont j'ai besoin dans une semaine ») et voilà les Internauts du monde entier prêts à se battre pour décrocher le job<sup>75</sup>. Inévitablement, vu l'extrême pauvreté qui règne dans certains pays, des « galériens du numérique » en viennent à offrir leur service pour des cacahuètes de paie. Cela impose aux autres d'offrir, à leur tour, leurs mains ou leur cerveau au rabais, ou bien à abandonner le métier faute de clients pour leur passer commande. Dans son étude sur les impacts sociaux de la digitalisation, Christophe Degryse voit dans cette pratique la possibilité d'un taylorisme digital<sup>76</sup> : au lieu d'engager des salariés, certaines entreprises vont décomposer un travail complexe en mini-tâches, partielles et répétitives, proposées ensuite à la vaste communauté des

<sup>73</sup> La lectrice ou le lecteur sceptique à cet égard pourra toujours lire l'ouvrage de Jean-Baptiste Malet « En Amazonie. Infiltré dans le meilleur des mondes » qui montre l'envers peu reluisant des coulisses d'Amazon.

<sup>74</sup> Sur d'autres failles sociales des plateformes numériques marchandes, lire également Matthieu De Nanteuil et Marc Zune, « économie collaborative et (in)justice sociale », publié en 2016 dans La Revue Française de Socio-économie, n°17, pages 5 à 12.

<sup>75</sup> Sur ce sujet, lire l'excellent article d'Edgar Szoc, « Du partage à l'enchère : les infortunes de la "Sharing economy" », paru en avril 2015 et disponible sur Internet via les moteurs de recherche Ecosia ou DuckDuckGo.

<sup>76</sup> Christophe Degryse, op. cit., voir les pages 38 et 39 pour la référence au taylorisme digital.

travailleuses-en-ligne pour y recruter des « galériens du numérique » corvéables à merci. Une forme de sous-traitance particulièrement sordide qui rappelle d'anciennes pratiques, courantes à l'aube de la révolution industrielle, où le « paiement à la pièce » faisait croupir de misère des milliers de travailleurs, confectionnant chez eux des pièces textiles commandées par des maîtres-grossistes s'accaparant alors l'essentiel des profits<sup>77</sup>. Ajoutons qu'en cas de litige entre la galérienne du numérique et le commanditaire de l'ouvrage, aucune forme de justice ou d'arbitrage digne de ce nom n'existe. En effet, le seul arbitre possible est l'organisateur de la plateforme : il s'agit d'une « justice » privée n'ayant aucune obligation d'agir et ne pouvant offrir aucune garantie d'impartialité. À titre d'exemple, le site « TripAdvisor » s'est tristement distingué en enlevant, de sa propre initiative, les commentaires successifs postés par différentes femmes internautes faisant état de viols dans un hôtel recensé par le site<sup>78</sup> !

Notons que ces trois rouages de précarisation peuvent fonctionner séparément ou ensemble, intensifiant alors leurs effets destructeurs sur le travail correctement rémunéré et les filets de protection sociale. Évidemment, cela nous projette vers un horizon situé aux antipodes d'une *société au coût marginal zéro* (chère à Jeremy Rifkin) ou d'une *destruction créatrice d'emplois* porteuse de rêve et de progrès pour tous (telle qu'avancée par les partisans d'un capitalisme high-tech). En fait, dans un marché européen digitalisé aux *règles juridiques inchangées*, la seule destruction créatrice d'emplois qu'on risque d'observer fonctionnera sur base d'un ressort particulièrement cruel : un grand nombre d'emplois encadrés socialement disparaîtront pour laisser place à de multiples formes d'emplois précaires, d'autant plus faciles à imposer qu'un grand nombre de gens useront de débrouille (ou d'embrouilles) pour survivre.

## Nouveaux outils, nouveaux contrôles sociaux

Parlant d'emplois précaires, on peut évidemment faire défiler à sa suite le cortège bien connu des conséquences habituelles : stress, accidents du travail, risques pour la santé, dégradation des rapports humains et, *last but not least*, soumission de plus en plus aveugle - car de moins en moins choisie - à toutes sortes d'autorités et d'abus pouvant se dérouler partout et à toute heure. Ainsi, l'effritement actuel des politiques de solidarités ont déjà appauvri certaines familles, fait augmenter le coût global de l'enseignement et restreint l'accès aux bourses d'études : c'est pourquoi, dans nos sociétés pourtant opulentes, des étudiantes en viennent à se prostituer pour payer leurs études ou pouvoir mener une vie sociale (nécessairement coûteuse dans un monde où tout s'achète, où tout se vend).

Ce genre d'injustices et de souffrances va nécessairement s'amplifier et se répandre avec l'emploi précaire sur fond de répartition plus inégalitaire des richesses. Mais le capitalisme high-tech ne va pas se contenter de creuser les inégalités, il va également offrir (à ceux qui en ont la maîtrise) des moyens inédits pour exercer un *contrôle social* sur autrui. Les objets connectés ont beau avoir un côté sympa et très attractif, une question essentielle se pose à leur propos de façon systématique : *qui a le droit de les activer et de les contrôler ? Car un objet connecté change la nature même de la propriété* : il y a d'un côté la personne qui possède physiquement l'objet, et de l'autre côté toutes celles et tous ceux qui peuvent activer l'objet à distance et/ou bénéficier des données qu'il récolte en continu sur son

<sup>77</sup> Sur ce point précis, lire la 1<sup>ère</sup> partie - intitulée « De l'or au capital » - du livre de Michel Beaud, « Histoire du capitalisme (de 1500 à 2000) », éditions du Seuil, 2000 (1<sup>ère</sup> édition : 1981).

<sup>78</sup> Le scandale médiatique a éclaté en nombre 2017, suite à la révélation par plusieurs femmes que leur commentaire alertant sur le risque de viol avait été retirée du site. Suite à ce scandale, TripAdvisor s'est empressé d'annoncer (au bout de quelques jours) qu'il allait désormais mentionner les alertes de viol potentiel à l'aide d'un badge spécifique sur les « hôtels à risque ».

utilisateur. Sur ce point précis, on aurait tort de se sentir protégé par les promesses politiques d'une protection efficace de notre vie privée. En effet, en osant révéler comment le gouvernement et les services secrets américains qui l'employaient outrepassaient leurs propres lois pour espionner les communications du monde entier, Edward Snowden nous a rappelé qu'il ne fallait certainement pas prendre pour argent comptant les propos lénifiants des gouvernements sur un sujet aussi délicat.

D'ores et déjà, les réseaux sociaux (comme Facebook) et les moteurs de recherche (comme Google) récoltent une foule de données sur leurs utilisateurs, dont la vie privée s'étiole à un rythme d'autant plus rapide qu'ils se connectent fréquemment. Or, le programme numérique européen entend nous faire basculer dans un monde où tout objet deviendra connecté. La route pour y parvenir est encore longue, mais les pas que nous faisons dans cette direction sont loin de rassurer des ONG défendant les libertés fondamentales. Ainsi, les *Ligues des Droits de l'Homme* décernent chaque année, dans leur pays respectif, un prix noir symboliquement nommé *Big Brother Awards*. Faisant référence au célèbre dictateur du roman « 1989 » de George Orwell, les *Big Brother Awards* dénoncent l'action d'une personnalité ou d'une organisation menaçant gravement le droit à la vie privée<sup>79</sup>. Sans surprise, ces dernières années, les *Big Brother Awards* pointent souvent du doigt les outils numériques, dont les usages liberticides violent de plus en plus ouvertement le droit à la vie privée<sup>80</sup>.

Vivre dans un monde où tous les objets sont connectés revient à vivre entouré d'espions, activables à distance et proliférant dans les moindres interstices de notre vie : au travail, dans les transports, dans notre cuisine ou notre chambre à coucher, toute notre vie leur sera dévoilée ! Pour les empires marchands, il importe que cette mise à nu aille le plus loin possible, car les informations récoltées ne valent pas toutes le même prix. Tout comme il existe une différence entre pétrole brut et raffiné, l'or noir du XXI<sup>ème</sup> siècle sera constitué de « minerais » de différentes qualités : les données les plus précieuses seront celles qui croisent et recoupent un maximum d'informations, de manière à vendre à celles qui le demandent (firmes privées, partis politiques, services secrets...) un portrait de notre personnalité aussi affiné que possible : *qu'est-ce que nous aimons ? Qui sont nos amis ? Avons-nous une religion ? Pour qui votons-nous ? Etc.*

Disons-le tout net : si le KGB, du temps de la guerre froide, avait osé couvrir un tel projet, c'est dans une quasi-unanimité que les consciences occidentales se seraient, à raison, emportées. Connecter intégralement des objets et des bâtiments est une attaque frontale contre les libertés démocratiques. C'est d'autant plus inquiétant lorsque l'infrastructure technique qu'on installe cumule Internet des objets, Intelligence artificielle, robots sociaux et Big Data, dont l'usage combiné va permettre une récolte *ininterrompue* de données aboutissant à des connaissances *de plus en plus intimes* de nos vies - et par conséquent à des possibilités démultipliées de manipulations et de chantages sur lesquels s'appuient certaines formes de pouvoir. Pour ces raisons malsaines, mais aussi parce que l'or noir du XXI<sup>ème</sup> siècle est un enjeu financier colossal, on peut s'attendre à un lobbying intensif des collectifs marchands pour empêcher l'existence, le maintien ou le renforcement de normes légales protégeant *trop bien* la vie privée.

---

<sup>79</sup> Pour rappel, le droit à la vie privée n'est ni un luxe, ni le caprice de gens ayant des choses peu recommandables à cacher. Le droit à la vie privée est une conquête démocratique fondamentale, née du constat suivant : lorsqu'un pouvoir central (notamment l'état) détient des informations trop détaillées sur la population, ce même pouvoir peut un jour utiliser ces informations pour cibler des opposants, les arrêter, les torturer ou les éliminer physiquement. Ainsi, une démocratie se distingue des dictatures (notamment) par un strict respect de la vie privée.

<sup>80</sup> Pour en apprendre davantage sur les Big Brother Awards, il est possible de consulter le site officiel : <https://bigbrotherawards.be/fr/> (des sites similaires existent pour d'autres pays).

Dans le cadre des relations professionnelles, ces moyens inédits de *contrôle social* vont également devenir un enjeu de première importance : jusqu'où la direction d'une entreprise pourra-t-elle (ou non) imposer l'usage d'outils numériques intrusifs à ces salariées ? Dans le cadre d'un temps de travail flexibilisé à l'extrême où répondre instantanément à toute modification du carnet de commandes devient impératif, la direction d'une entreprise aura-t-elle le droit d'activer à distance certains objets domestiques (comme un radio réveil) appartenant à ses salariées ? Loin d'être rhétoriques, ces questions se posent déjà avec les véhicules de société équipés de GPS, ou les Smartphone d'entreprise espionnant discrètement les salariés. Mais ce sont là les premiers bourgeons d'une vaste forêt. à titre d'exemple, le club de football du K.R.C. Genk (1<sup>ère</sup> division belge) vient d'imposer à ses joueurs professionnels le port obligatoire d'un bracelet connecté (nommé Whoop) récoltant, jour et nuit, le rythme de leur fréquence cardiaque. Interviewé sous couvert de l'anonymat, un joueur s'en plaignait en ces termes : « Certains criminels portent un bracelet électronique à la cheville, à Genk c'est au poignet »<sup>81</sup>.

## Vers une transformation des corps et des esprits ?

Si nous n'y prenons garde, avec le temps, l'introduction de puces RFID finira par devenir obligatoire jusque dans nos organismes (comme l'est devenu, à un moment, le port d'une carte d'identité). C'est là un aboutissement logique du développement d'infrastructures numériques cherchant à *tout* connecter à l'aide de capteurs *miniaturisés*. Mais les rêves marchands de celles et ceux qui manipulent les outils modernes vont encore plus loin : il s'agit de marier l'ADN et l'électronique, le biologique et le silicium, pour transformer nos corps ravalés au rang de pâte à modeler.

Certaines prothèses numériques vont s'inscrire dans une logique marchande classique, cherchant à offrir aux clientes qui en ont les moyens l'objet de leur rêve : des micro-robots capables de tuer certaines maladies dans nos organismes pour les hôpitaux, des armes plus létales pour l'armée, ou encore des lecteurs de cerveau (capable de traduire nos pensées sans qu'on les exprime) pour des agences publicitaires ou des services secrets. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ce type de recherche est actuellement en plein développement<sup>82</sup>. Bien entendu, les communications officielles à leur propos consistent inmanquablement à vanter la naissance d'outils miraculeux, capables d'aider des personnes lourdement handicapées (comme un tétraplégique pouvant actionner la souris d'un ordinateur par la pensée). Mais cet arbre (tout à fait louable) cache une forêt d'applications et d'intentions malsaines : *qui a envie de vivre dans un monde où certaines organisations (armée, services secrets, organisations criminelles) auront les moyens techniques de lire nos pensées ?*

D'autres prothèses numériques vont chercher à modifier nos corps pour les adapter aux besoins de pouvoirs hiérarchisés. Ainsi, lors de sa migration qui va de l'Alaska jusqu'au nord du Mexique, le bruant à gorge blanche a la particularité de s'abstenir de dormir durant sept jours d'affilée. Une faculté qui suscite les convoitises de l'armée américaine (notamment du DARPA<sup>83</sup>) qui alloue des sommes considérables à des universités pour comprendre d'où le bruant à gorge blanche tient cette faculté à se priver de sommeil. Un jour, l'armée américaine espère pouvoir transposer cette faculté à des soldats, ou des travailleuses, qui pourraient ainsi obéir plus longtemps aux ordres sans avoir besoin de se reposer. Nul doute qu'un tel outil technique aurait plu aux employeurs de Vlada Dzyuba, une jeune

<sup>81</sup> Source : information de l'agence Belga, publiée le 19 octobre 2017.

<sup>82</sup> L'une des techniques utilisées consiste à demander à des volontaires, dont le cerveau est scanné en temps réel, de visualiser dans leur tête des objets que les chercheurs leur nomment, afin de pouvoir associer ces objets à une configuration particulière du cerveau.

<sup>83</sup> Voir page 13.

mannequin russe morte d'épuisement à l'âge de 14 ans, le 27 octobre 2017, après avoir passé 13h00 sans dormir pour assurer les défilés que son agence lui imposait...

Professeur d'histoire d'art et d'esthétique, Jonathan Crary esquisse, dans un essai aussi beau qu'inquiétant, les contours d'une société où le capitalisme s'en va ainsi à l'assaut du sommeil. Ce dont il est question, ce n'est plus seulement de domination au travail ou d'inégalités croissantes des richesses. Ce dont il est question, sur base de recherches concrètement menées par des équipes scientifiques dotées d'importants moyens financiers, c'est la conquête d'une citadelle jusqu'ici imprenable : le temps du rêve et du sommeil. Par nature, le temps du rêve est un temps hors du temps, un moment où nous nous laissons aller, où nos pensées vagabondent sans chercher à produire ou à créer des richesses économiques. Mais certains pouvoirs - privés et publics, marchands et militaires - aimeraient annihiler ce qu'ils assimilent à des temps morts inactifs pour transformer nos vies en moments continuellement productifs. Leur rêve est de refaçonner la biologie humaine, pour disposer de gens capables de travailler et de consommer « en flux continu » avec des périodes de repos aussi réduites que possible. Mais ce n'est pas tout : ils œuvrent également à la conception d'outils numériques capables de fouiller notre subconscient pour lire à distance nos pensées et transformer nos rêves les plus insondables en images, sons et pensées venant alimenter l'or noir des données. Coloniser un espace jusqu'ici incontrôlable - le temps du rêve et du sommeil, de la flânerie et du vagabondage - pour nous projeter dans une vie sans temps morts, avec des écrans clignotants pour nous solliciter en permanence, telle est l'ambition de certains empires marchands travaillant de mèche avec des autorités militaires et des centres de recherches universitaires. Leur projet consiste à refaçonner l'humain à l'image du robot, activable en permanence pour répondre aux souhaits de ses programmeurs. D'où le titre choisi par Jonathan Crary pour son livre : « *24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : le capitalisme à l'assaut du sommeil* »<sup>84</sup>.

Malgré tout, certaines et certains d'entre nous croient peut-être encore aux mythes selon lesquels toute innovation technique est bonne à prendre, rien de mauvais ne pouvant jamais émaner des entreprises privées. Après tout, ne nous "offrent"-elles pas de fabuleux jouets (tels que Smartphone, tablettes, drones, véhicules autonomes...) qui projettent nos vies en pleine science-fiction ? Croire en cela, *et ne croire qu'en cela*, ce serait oublier un peu vite la réalité dans laquelle baigne ce progrès digital.

Une réalité faite de pollutions massives et de destructions écologiques<sup>85</sup>. Une réalité qui s'appuie sur des formes d'esclavage moderne, notamment par le sort ignoble réservé aux **Invisibles**. Pour rappel, il s'agit de celles et ceux dont on ne parle jamais au quotidien, mais dont les conditions de travail et de vie (proches de l'esclavage) sont vitales à la production de nos outils et fétiches numériques. À Rubaya par exemple, en République Démocratique du Congo, 3.000 enfants et adultes risquent leur vie chaque jour pour extraire du coltan (un minerai indispensable à l'industrie numérique<sup>86</sup>). Faute d'investissements dans la sécurité, les éboulements de galeries et les mors sont fréquents dans les mines. Lors du reportage effectué par des journalistes en 2014, la paie des travailleuses adultes était d'à peine 5,5

<sup>84</sup> Jonathan Crary, « Le capitalisme à l'assaut du sommeil. 24h sur 24, 7 jours sur sept », éditions zones 2014 (1ère édition originale en anglais : 2013).

<sup>85</sup> Pour la lectrice intéressée par l'impact écologique du monde numérique, lire l'ouvrage collectif de Fabrice Flipo, Michelle Dobré et Marion Michot, « La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies », éditions L'échappée, 2013.

<sup>86</sup> Appelé aussi tantale, le coltan est un minerai indispensable au secteur numérique par sa faculté à stocker l'énergie : c'est grâce au tantale que nos objets électroniques (même avec une batterie à plat) conservent en mémoire les données qu'on y a stockées.

€/jour (soit environ trois fois moins que la valeur d'un kilo de coltan à la sortie de la mine, et seize fois moins que la valeur de ce même kilo de coltan sur le marché international)<sup>87</sup>.

Si le monde marchand numérique voulait se donner la peine d'améliorer un tant soit peu la vie de ces Invisibles, rien ne serait plus simple pour lui. Sachant qu'un commanditaire peut fixer ses exigences, les entreprises animées des meilleures intentions pourraient ouvrir le bal, seules, en faisant pression en ce sens sur leurs sous-traitants. Évidemment, cela rognerait une partie de leurs marges bénéficiaires. Quant à une action concertée par l'ensemble du secteur numérique, elle serait diablement efficace et... nullement hors de portée des firmes concernées *si elles en avaient la volonté*. En effet, les principales multinationales du monde numérique travaillent de concert dans des collectifs marchands, comme DigitalEurope, pour défendre leurs intérêts communs. Si ces collectifs marchands n'agissent *jamais* pour améliorer le sort des Invisibles, c'est tout bonnement que les conditions sordides d'exploitation sont considérées comme un moyen normal pour atteindre les objectifs de profits visés.

---

<sup>87</sup> Source : Cash investigation, Les secrets inavouables de nos téléphones portables, une émission présentée par élise Lucet, et diffusée par France 2 le 4 novembre 2014.

## Conclusions

Sans faire réellement l'objet d'un débat politique (qui donc n'en a jamais entendu parler lors des élections ?), la digitalisation de notre société est en plein développement. Un développement qui n'a rien de naturel ni de spontané, mais résulte de multiples initiatives. Parmi ces initiatives, un duo sort du lot : l'alliance de puissantes firmes marchandes avec des institutions politiques telles que l'Union européenne.

Cette alliance est inquiétante car elle brise l'équilibre, certes précaire, établi jadis dans certains pays pour pacifier les relations entre patrons et travailleuses. Si l'organisation sociale qui met en œuvre la politique numérique prend unilatéralement partie pour un camp (celui des firmes multinationales et d'actionnaires milliardaires), on peut légitimement craindre que les outils high-tech se conjuguent avec des conditions de travail tout droit sorties du XIX<sup>ème</sup> siècle. Autrement dit : en cas de gains élevés de productivité, pas de partage des richesses ni de réduction collective du temps de travail ; le choix sera plutôt - *le choix est déjà* - de licencier massivement les travailleurs surnuméraires. De même, si les règles du commerce international ne sont pas revues dans le but de tirer vers le haut et pour rendre contraignantes les normes sociales, fiscales et écologiques (censées réguler la vie des citoyens et des entreprises), on peut craindre qu'une connexion tous azimuts par des outils numériques ne vienne aggraver les logiques de *shopping législatif* déjà à l'œuvre aujourd'hui. Dans un tel scénario politique, la concurrence exacerbée entre législations *démocratiques* et *tyranniques*, entre travailleurs *d'ici* et *d'ailleurs* - tous accessibles d'un simple clic - poussera vraisemblablement au démantèlement des protections sociales qui ont jadis freiné, dans certains pays, la croissance des inégalités. Faute de s'appuyer sur une solide démocratie économique, l'allocation universelle - trop souvent présentée comme une panacée, alors qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil - sera au pire un prétexte pour démanteler une démocratie économique présentée comme désuète, et au mieux un pis-aller servant vaille que vaille aux ménages de demain, placés dans une tension financière perpétuelle, à boucher les trous du budget entre le passage sporadique d'un emploi précaire à un autre...

Ce n'est cependant pas le pire. En effet, qui dit *nouveaux outils* dit aussi *nouvelles frontières*. Il y a de cela plusieurs siècles, l'horloge et sa mesure précise du temps avaient permis un contrôle minutieux du temps de travail. Aujourd'hui, les outils numériques permettent de pousser au-delà de l'imaginable le contrôle social qu'une partie de l'humanité (celle qui maîtrise les outils) peut exercer sur ses semblables : la géolocalisation de certaines travailleuses par leur employeur n'est, à ce titre, qu'un modeste en-cas de ce qui nous attend *peut-être* demain. Ainsi, certaines recherches visent à pouvoir lire à distance les pensées du cerveau ou bien à dupliquer nos rêves sur des clés USB. D'autres recherches, menées conjointement par l'armée américaine et des firmes marchandes, visent à transformer l'humain : tantôt pour lui permettre de vivre plus longtemps en meilleure santé, tantôt pour développer sa résistance à l'effort en passant outre les besoins naturels du sommeil. N'ayons pas peur des mots : ces recherches ont un caractère eugéniste (un mot qu'adorait Adolph Hitler) et n'augurent rien de bon quant à l'avenir de l'emploi et de la démocratie. Une démocratie qui ne peut survivre qu'en apparence, mais qui s'assèche de l'intérieur, dès lors qu'on abandonne le pilotage de nos sociétés et le contrôle de l'innovation technique à des multinationales privées non seulement avides de profits, mais n'ayant surtout plus aucune forme de contre-pouvoir efficace pour les réguler...

Quoi qu'il en soit, l'histoire n'est pas écrite. De nouveaux rapports de force peuvent toujours naître, et des collectifs changer le cours de l'histoire...

Comme le monde politique est un acteur déterminant, c'est d'abord vers lui que nous devrions nous tourner pour réclamer en priorité le droit à la déconnexion, le maintien de zones blanches sur le territoire ainsi qu'une lutte vigoureuse (et non un soutien aveugle !) contre les pratiques de *shopping législatif*. Tant que les règles du commerce international resteront aussi cyniques, livrant nos démocraties à l'appétit des multinationales, c'est avec la plus extrême fermeté que nous devrions refuser tout renforcement des zones de libre-échange. Qu'importe que ce renforcement soit technique (avec la mise en place d'outils numériques) ou politique (avec la conclusion de nouveaux traités internationaux), ce renforcement nous nuit toujours quand ce sont nos règles juridiques et nos conditions de vie qu'on brade...

Malheureusement, la réalité humaine moderne semble ainsi faite : nous nous replions dans nos bulles privées, abandonnant à celles et ceux qui veulent le modeler le grand destin commun de l'humanité. Ainsi, qu'importe que des gens souffrent en silence au travail, l'important est qu'ils nous fournissent la myriade de produits (high-tech ou non) dont regorgent nos magasins. En bon consommateurs du système, sommes-nous prêts à accepter que des autorités lointaines modèlent nos corps dans le futur selon leurs souhaits ? Ou bien préférons-nous sacrifier un peu de notre confort et jouer aux citoyens rebelles pour polir nos âmes en cherchant à intégrer, comme on peut, le souci d'autrui dans nos actions quotidiennes ?

Une question qui n'est pas technique mais culturelle. Une question qui nous renvoie au choix du monde dans lequel nous espérons vivre demain.

Si nous espérons un bel avenir, il est grand temps de sonder nos consciences pour revisiter le sens de certains mots courants auxquels nous ne réfléchissons plus vraiment. Comme le progrès, par exemple. Le progrès consiste, si possible, à laisser aux générations à venir un monde meilleur que celui dans lequel nous sommes nés. Objectivement, ce n'est pas la route que nous sommes en train de prendre alors qu'inégalités sociales, catastrophes environnementales et réchauffement climatique boursouflent l'horizon.

Pour espérer changer de direction, de la clarté est indispensable. Alors disons-le clairement : Google n'est pas cool, Facebook n'est pas sympa et Amazon n'est pas l'ami qui m'aide à acheter moins cher les produits dont je rêve. Google est un champion de l'eugénisme technique, Facebook s'enrichit en nous espionnant et Amazon est un complice ignoble lorsqu'il est question de brader des humaines pour produire pas cher. Jusqu'à preuve du contraire, ces empires marchands sont l'avant-garde high-tech d'un capitalisme extrêmement agressif - car porté par une minorité aussi richissime que cupide. Des firmes tyranniques avec les Invisibles... Des firmes capables de répandre sang et misère pour faire des profits... Des firmes qu'on ferait mieux de combattre la conscience à la main, plutôt que de s'avilir avec notre doigt sur un écran, pour les enrichir de données privées et d'argent en fréquentant leurs salons virtuels, moteurs de recherche et autres réseaux sociaux...